

N°261

Septembre - Octobre 2011

Bulletin bimestriel des Naturalistes de la Haute-Lesse

Les Barbovillong

Sommaire

Calendrier des prochaines activités	2
Compte rendu des activités	
La Haute-Meuse à Waulsort	4
Mini-session naturaliste dans les Vosges (La Bresse)	5
Reconnaissance des graminées à Feschaux	10
Promenade naturaliste organisée dans le cadre des festivités liées au tricentenaire de l'église Saint-Ambroise de Masbourg	11
Les Orchidées des tourbières des Plateaux des Tailles et de Saint-Hubert	12
Visite des réserves de Wideumont et de la Vieille Rochette : observations et réflexions sur la gestion	16
Prospection botanique à Mirwart – carré IFBL J6.45.42	21
Journée marchoise : Musée de la Famenne et prospection au Fond des Vaux à Marche	23
Informations	26

Calendrier des activités

Date	Sujet	Rendez-vous	Organisateur
Samedi 27 août	Sortie ornithologique (matinée)	8h00 Église de Forrières (commune de Nassogne)	Dany Pierret
Dimanche 4 septembre	Étude de la faune et indice biotique d'une rivière de première catégorie dans la région de Walcourt (l'Eau d'Yves à la réserve de Vogenée). Infos: Se munir de bottes et pantalons longs.	10h00 Gare de Walcourt	Bruno Marée et Jean-Pierre Duvivier
Dimanche 11 septembre	Dans le cadre des Journées du Patrimoine, découverte du "Sentier géo-pédologique de Han-sur-Lesse: un livre ouvert sur 500 millions d'années de façonnement de notre paysage"	Deux départs: 11 h et 14h Salle des fêtes de Han-sur-Lesse, en face du Spar	Vincent Hallet, département de géologie des Fundp, et Laurent Bock, d'agrobiotech Ulg Gembloux
Vendredi 16 septembre	Conférence : "Le monde merveilleux des coquillages et des escargots" (Une introduction naturaliste aux mollusques marins et terrestres).	20h00, local de Chanly	Claude Vilvens, Président de la Société Belge de Malacologie
Samedi 17 septembre	Prospection des sites à gentianes en Lesse et Lomme: suivi trisannuel des populations de Bure, Resteigne, Ave-et-Auffe et Lavaux-Ste-Anne.	9h30, Église de Tellin	Pierre Limbourg
Jeudi 22 septembre	Commission de l'Environnement. Bienvenue à tous !	20h00, local de Chanly	Georgy De Heyn Louis Deltombe
Samedi 24 septembre	Dans le prolongement de la conférence du 16 septembre, prospection de terrain, dans la région de Leffe.. Durée de l'activité : 3 heures, l'activité sera prolongée l'après-midi, sur des sites de la région de Dinant, en fonction des participants et de leurs souhaits... Une activité coorganisée par la SBM et les NHL.	9h30, gare de Dinant	Claude Vilvens, Roger Wiliquet et Bruno Marée
Samedi 1er octobre	Sortie mycologique dans le bois de Baronville et le Grand Quartier.	9h30, place de Seurre à Beauraing	Marc Paquay
Dimanche 16 octobre	Initiation mycologique. Classification des champignons d'après leur morphologie, leur mode de vie et leurs milieux.	9h30 Eglise de Mirwart	Jean-Claude Lebrun
Samedi 22 octobre	Sortie ornithologique	8h Chapelle de Auffe	Marc Paquay

Calendrier des activités

Date	Sujet	Rendez-vous	Organisateur
Dimanche 6 novembre	Promenade familiale du dimanche après-midi dans la région de Sohier.	14h, Église de Sohier	Georgy De Heyn
Samedi 12 novembre	Souper des naturalistes (à confirmer)		
Samedi 26 novembre	Excursion géologique: le Namurien de Namur. La Citadelle de Namur.	10h00 Le point de RV figurera dans Les Barbouillons de novembre.	 Jean Leurquin et Jean-Louis Giot

Prochain Comité le **30 septembre**.

* : Les coordonnées des membres du Comité figurent en dernière page.

Légende

 Avertir le guide de la participation	 Promenade familiale	 Chantier	 Endurance requise
 Annulé en cas d'intempéries	 Activité spécialisée	 Activité en salle	
 Horaire inhabituel	 Attention changement !	 Activité nocturne	



Le fond des Vaux à Marche-en-Famenne, carte postale ancienne envoyée par Maurice Evrard.

Dimanche 12 juin

La Haute-Meuse à Waulsort

GEORGES HUBLET

Temps idéal : 24 personnes. C'est au départ du passage d'eau de Waulsort, le seul encore en service en Wallonie, que l'excursion a débuté. (le passage d'eau fait partie du patrimoine waulsortois). Il date de 1871 et fut établi à la demande des gens de Falmignoul, ce qui leur permettait de venir prendre le train à la gare de Waulsort située à un bon kilomètre.

C'est qu'on n'avait pas peur de marcher en ce temps-là. Nous non plus d'ailleurs. Axel, l'actuel passeur d'eau était au poste ; alors, en route via le bac.



D'abord le vallon des Crétias, une mise en jambes en quelque sorte, ce qui nous a permis de découvrir quelques beaux fraisiers musqués (*Fragaria moschata*). Fernand, botaniste averti, n'a pas manqué de confirmer. Une fois en haut du vallon, le banc du point de vue du Drapeau nous attendait. Le temps de souffler un peu mais aussi, et surtout, d'admirer le paysage. Waulsort était là, avec ses anciens hôtels, ses villas, ses ruelles, ses venelles. C'est de là que l'on découvre le mieux l'ancienne abbaye (946), son parc et ses jardins. Le domaine abbatial –10 hectares de verdure– la vue est superbe, certains se sont même aventurés à l'extrémité du pic rocheux. Sensations garanties.

Mais ce n'était qu'un avant goût de la journée avant de parcourir le site de Château-Thierry, une ancienne forteresse médiévale (XIII^e siècle). Notre guide s'est fait un plaisir de nous exposer les différentes facettes de son histoire, sans oublier la flore bien entendu, avec par exemple : la valériane des collines (*Valeriana wallrothii*), le cétérach (*Ceterach officinarum*), le sceau de Salomon odorant (*Polygonatum odoratum*).

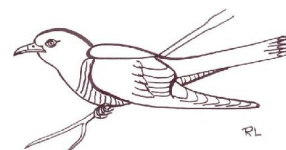
La matinée était belle, la bonne humeur au rendez-vous. Les conditions réunies pour casser la croûte à la source, un

endroit calme à souhait. Une fois repus, en route par les crêtes avant de côtoyer le vallon du Colébi. Vu d'en haut, l'endroit est impressionnant. Il tire son appellation de colombier des pigeons colombrins qui jadis le fréquentaient. Cinq marmites de géant s'y sont creusées sous l'action tant mécanique que chimique de l'eau. Le massif calcaire se laissant éroder (un des deux phénomènes géomorphologiques de Wallonie avec celui du Ninglinspo).

A quelques pas de là, le plateau de Freyr, haut lieu de l'alpinisme, nous attendait. Nous n'avons pas manqué de découvrir le panorama sur Freyr, son château et ses orangers dont certains sont tricentenaires. Tout à côté « Al Lègne », le plus haut massif de Belgique (120 mètres par rapport à la Meuse). Certains parmi nous ont compris ce que le mot vertige signifie. Jean-Louis, notre géologue confirmé s'est fait un plaisir de nous résumer les différentes étapes de la formation géologique de l'endroit. C'est par le GR et son sentier de chèvres que nous avons regagné le bord du fleuve où quelques grimpeurs s'exerçaient à leur sport favori.

Rien à voir avec les escargots mais c'est une des passions de Bruno qui n'a pas manqué de nous les décrire tout au long de l'excursion. C'est en longeant la rive droite que nous avons regagné notre lieu de départ où le pavillon du passage d'eau nous a permis de partager le verre (bien mérité) de l'amitié.

Bref, une bien belle journée en vallée mosane où la section Haute Meuse des CNB nous accueillait. Une fois encore, l'adage bien connu « Une journée de sentier, huit jours de santé », s'est révélé approprié. Mais aussi le plaisir de se revoir. Et cela c'est *on coucou qui vos l'dit* (coucou est le surnom des natifs de Waulsort).



Du 11 au 13 juin 2011

Mini-session naturaliste dans les Vosges (La Bresse)

JEAN-CLAUDE LEBRUN

Le massif vosgien n'est pas une destination inconnue pour les Naturalistes de la Haute-Lesse. Cette région très intéressante pour sa flore mais surtout pour sa géomorphologie et ses paysages nous avait déjà accueillis par le passé : une première fois en 1987 pour une session botanique d'une semaine et, le printemps suivant, lors de notre vingtième anniversaire, pour un week-end prolongé (Lorraine et Vosges). Cette année, les deux rescapés des séjours précédents (Pierre Limbourg et moi-même) ont emmené les vingt-cinq participants dans des sites qui ont conservé tout leur intérêt.

Samedi 11 juin : le lac du Brabant, l'étang du Machey et le lac de Blanchemer

La route des crêtes et le panorama du Bouchaux

Avant d'aborder les sites à prospecter, une courte présentation des lieux s'imposait du haut de la route des crêtes qui relie le col du Brabant au lac des Corbeaux. Ce promontoire offre une vue panoramique sur les vallées de la Moselotte et du Chajoux qui se rejoignent à La Bresse. La vallée en U laissée par les glaciers s'étire le long de la Moselotte. La Bresse étale son habitat en fond de vallée et sur les terrasses du versant exposé au sud. La glaciation de Würm – de 70 000 à 10 000 ans avant notre ère – est une manifestation d'un refroidissement qui a concerné plus ou moins directement les Vosges et toute la planète. Ce refroidissement a notamment eu pour conséquence une baisse du niveau des mers d'une centaine de mètres. Lors du réchauffement, les glaciers ont laissé sur les reliefs des vallées élargies ou des cirques barrés par des moraines. Voilà pour la géomorphologie.

Les botanistes se soucient aussi de la géologie locale. Les sites prospectés se trouvent dans les granites du Valtin et dans ceux des Crêtes (à amphibole). Comme ces roches sont essentiellement composées de micas mais surtout de quartz et de feldspath renfermant beaucoup de silice, la végétation s'est adaptée à des sols particulièrement pauvres en sels minéraux. Ces granites se sont formés au cours d'orogénèses qui ont précédé la formation de la chaîne alpine. Ils ont été ensuite remodelés et repétris en fonction des déformations ultérieures¹. Ces roches cristallines ont induit une flore essentiellement acidiphile².

Comme nos explorations se situent entre 850 et 1300 mètres, l'essentiel de nos découvertes se situe dans l'étage montagnard avec quelques plantes qui se rencontrent aussi à l'étage suivant : le subalpin. Plusieurs espèces de la plaine se sont aussi adaptées aux conditions plus précaires du massif et se mêlent aux montagnardes. Les crêtes vosgiennes hercyniennes, soulevées par la tectonique

alpine, marquent une limite botanique très importante. Elles constituent l'avant-poste oriental d'une végétation orophile subalpine qui, curieusement, ne vient pas des Alpes mais est reliée à celle des Pyrénées centrales et atlantiques par le Massif Central.

Le lac des Corbeaux

Les cirques se forment là où se sont entassées les glaces et où le glacier a creusé et parfois a « surcreusé » le relief. Durant la dernière période glaciaire, les Vosges étaient couvertes d'immenses glaciers qui ont érodé le relief et formé des cirques glaciaires. Depuis le retrait des glaces, ce cirque est en proie à une érosion intense et la moraine qui retient le lac a même été surélevée pour constituer une retenue d'eau exploitée à des fins alimentaires. Les berges présentent donc peu d'intérêt botanique mais l'ensemble offre un exemple parfait de cirque glaciaire entouré de forêts dont le massif vosgien est, par ailleurs, principalement recouvert (60%). À la sauvette, car le programme est chargé, nous identifions *Meum athamanticum*, une ombellifère à odeur très agréable et *Knautia dipsacifolia*.



La tourbière du Machey (photo : Marianne Gillaerts-Merx)

L'étang du Machey

Le groupe s'installe près du parking proche de la maison forestière pour le pique-nique avant de se rendre dans la réserve naturelle créée en 1985. D'une superficie de 145 ha, l'étang du Machey (ou Machais) abrite la dernière

1 Lire à ce propos « Les Vosges aux différentes époques glaciaires », Barbouillons, 19^e année, 1987, p. 78.

2 Acidiphile = qui préfère les milieux acides -- acidophile se dit d'organismes qui fixent les colorants acides, s'utilise en biologie et bactériologie

tourbière lacustre intacte du massif des Vosges, au cœur d'un petit cirque glaciaire revêtu de forêts mélangées de hêtres et de sapins. Parcourir la tourbière flottante n'est pas sans danger. Son accès est interdit au public pour cette raison mais aussi parce que le site est un endroit de parades choisi par le Tétrás et un site de nidification de la Gélinothe et de la Chouette de Tengmalm. Nous ne pénétrons dans la réserve que dans sa partie amont, en contrebas du Rainkopf, après avoir parcouru une partie du sentier qui la contourne.

Une première exploration dans une tourbière bombée nous offre déjà de belles découvertes. Entre les touffes disséminées de molinies, nous repérons : *Juncus effusus*, *Persicaria bistorta*, *Stellaria nemorum*, *Valeriana repens*, *Cardamine amara*, *Viola palustris*, *Saxifraga stellaris*, *Chrysosplenium oppositifolium*, *Lysimachia nemorum*, *Myosotis scorpioides*, *Epilobium palustre*, *Carex echinata*, *C. ovalis*, *C. nigra*, *C. rostrata*, *Luzula sylvatica*, *L. luzuloides*.

La végétation du bord du chemin ne manque pas d'intérêt. L'endroit est frais et apprécié par *Adenostyles alliariae*, *Chaerophyllum hirsutum*, *Prenanthes purpurea*, *Senecio ovatus*, *Silene dioica*, *Digitalis purpurea*, *Ranunculus aconitifolius*. Les Ptéridophytes sont bien représentées par *Blechnum spicant*, *Oreopteris limbosperma*, *Phegopteris connectilis*, *Athyrium filix-femina*, *Gymnocarpium dryopteris*, *Dryopteris carthusiana*. Sur les rochers, entre les suintements, *Saxifraga stellaris* tranche par ses fines fleurs découpées.

La tourbière flottante située en amont nous a réservé les découvertes les plus spectaculaires. *Lycopodiella inundata* est rapidement découvert et photographié sous tous ses atours ! Il est accompagné par *Rhynchospora alba*, *Scheuchzeria palustris*, *Drosera rotundifolia*, *Juncus squarrosus*, *J. bulbosus*, *Carex pauciflora*, *C. limosa*. Les parties légèrement surélevées sont colonisées par *Vaccinium oxycoccos*, *V. uliginosum*, *V. myrtillus*, *Erica tetralix* et *Andromeda polifolia*. Certaines rives des gouilles accueillent *Menyanthes trifoliata* et, immergé, le rare *Nuphar pumila* (une relique des temps glaciaires). Ajoutons-y les touffes de *Trichophorum cespitosum* et de *Molinia caerulea* entre lesquelles se dressent les hampes des linaigrettes (*Eriophorum vaginatum* et *E. angustifolium*). Les *Dactylorhiza* observés nous laissaient perplexes. Nous hésitions entre *D. maculata* et *D. fuchsii*. Finalement, la lecture d'une observation relatée dans *Les orchidées de France, Belgique et Luxembourg*, nous a conduits à les identifier comme étant *D. maculata*³.

3 Extrait : « Dans les Vosges, on voit apparaître des populations problématiques, qui incluent soit les deux types avec toutes sortes d'intertypes (Haute-Savoie), soit des plantes tétraploïdes de *D. fuchsii*, tout en croissant dans les marais tourbeux acides (Vosges). Dans les deux cas, il est préférable d'identifier ces plantes comme *D. maculata*. », p. 189.

Le lac de Blanchemer

Le programme prévoyait de rejoindre le lac de Blanchemer (7 ha) par une marche en suivant le Chemin des Italiens. C'est en voiture que nous le rejoindrons pour compléter nos découvertes. Plusieurs plantes observées à Machay se retrouvent dans la tourbière plate assise sur la terre ferme (ses éléments sont directement enracinés dans le sol) puis dans la tourbière bombée qui borde la rive ouest de l'étang, accessible aux pêcheurs. L'étang occupe une auge glaciaire mais est alimenté par un ruisseau qui draine les eaux de la faigne⁴ d'Artimont (à l'est). À la liste dressée précédemment, nous ajoutons : *Rumex arifolius*, *Crepis paludosa*, *Equisetum fluviatile*, *Impatiens noli-tangere*, *Caltha palustris*, *Menyanthes trifoliata*, *Tephrosia palustris*, *Sparganium angustifolium*, *Pedicularis sylvatica*, *Pinguicula vulgaris*, *Carex canescens* et *C. demissa*. Nous quittons ce lieu en évoquant Culâ et les farfadets moqueurs et malins qui, par leurs feux follets, terrifiaient les Bressois. Ces braves montagnards ignoraient que, dans les tourbières, les grandes quantités de matières organiques accumulées au cours des millénaires étaient aussi grandes émettrices de méthane susceptible d'engendrer des phénomènes de luminescence.

Les Vosges aux différentes étapes géologiques

Ère primaire

(début : environ 540 millions d'années)

Le dépôt de sédiments dans les eaux qui recouvrent la France est suivi par le plissement hercynien qui fait surgir le socle des Vosges.

Ère secondaire

(début : environ 250 millions d'années)

Les Vosges, rabotées par l'érosion sont d'abord entourées par la mer qui envahit à plusieurs reprises le Bassin Parisien (grès triassique).

Ère tertiaire

(début : environ 65 millions d'années)

un formidable plissement de l'écorce terrestre fait surgir la chaîne des Alpes ; l'ensemble Vosges-Forêt Noire est porté à une altitude de 3 000 m soulevant les couches sédimentaires secondaires ; la partie centrale, disloquée par le soulèvement, s'affaisse, formant la plaine d'Alsace alors envahie par la mer (graben alsacien).

Ère quaternaire

(début : environ 1,8 millions d'années)

Les glaciers couvrent les Vosges. Ils élargissent les vallées en redressant les versants et creusent la roche en cirques (vieux socle hercynien). Depuis le réchauffement, l'érosion découvre les roches les plus anciennes.

4 Faigue – de l'allemand *Fagna* ou du vieux français *Fange* – a donné de nombreux toponymes : *Feigne*, *Faing*, *Sagne*, *Seigne*, etc.

Dimanche 12 juin : Le lac de Lispach, les Hautes Chaumes des Trois Fours et le Hohneck

Le lac de Lispach

Le massif du Hohneck est riche en sources. L'eau suinte abondamment sur les rochers, les chaumes, la lande et même sur la ligne de faîte. Elle s'écoule en nombreux ruisselets des deux côtés de la crête (bassins versants de la Meuse et du Rhin). Le lac de Lispach est alimenté par le ruisseau de la Grande Basse. Les eaux sont donc moins oligotrophes et la végétation de la tourbière réagit différemment en comparaison des sites prospectés la veille. Néanmoins, nous rencontrons beaucoup de plantes déterminées à Machey ou à Blanchemer. Les laïches, les joncs et les linaigrettes sont plus abondants et se dressent sur les plages de sphaignes (à l'intérieur de l'étang). C'est dans ces zones que nous avons rencontré *Pinguicula vulgaris*, *Trichophorum cespitosum*, *Peucedanum palustre*, *Scutellaria galericulata*, *Potentilla palustris*, *Senecio hercynicus*, *Carex pauciflora* et comparé les trois droséras (*Drosera rotundifolia*, *D. intermedia* et *D. longifolia*), toutes dévoreuses d'insectes. Les zones les plus sèches sont colonisées par des arbres peu exigeants : des bouleaux pubescents, des pins sylvestres et des épicéas. Nous quittons ce lieu humide et instable – Anne-Marie peut en témoigner ! – pour prendre un peu d'altitude et sortir les pique-niques des sacs.

Les Hautes Chaumes des Trois Fours

Installés dans la prairie qui longe l'accès à l'ancienne marcairie, reconvertie en refuge-auberge, les naturalistes les plus observateurs pressentent la découverte d'une association intéressante. Il s'agit d'une pelouse où domine le nard, la gentiane et la canche cespiteuse. Cette formation s'est installée sur un sol pauvre, superficiel et siliceux mais néanmoins enrichi faiblement par la pratique séculaire du pâturage extensif (apport des excréments et piétinement du bétail). Si l'application de la phytosociologie est assez commode dans les sites humides, une description des associations est beaucoup plus malaisée dans les pelouses et en forêt. Les plantes forment une mosaïque parfois difficile à appréhender pour de simples naturalistes.

Entre les touffes de *Nardus stricta*⁵ (en peuplement pur à certains endroits), *Poa chaixii*, *Festuca rubra*, *Luzula campestris* ssp. *sudetica*, *Poa pratensis* subsp. *angustifolia*, *Agrostis capillaris* et *Deschampsia flexuosa* qui forment des gazons serrés, fleurissent *Pseudorchis albida*, *Orchis mascula*, *Leontodon hispidus*, *L. autumnalis*, *L. helveticus*, *Persicaria bistorta*, *Polygala serpyllifolia*, *Meum athamanticum*, *Stachys officinalis*, *Veronica officinalis*, *Rhinanthus minor*, *Hieracium pilosella* et *H. murorum*,

Juncus squarrosus, *Potentilla erecta*, *Thesium alpinum* et *Galium saxatile*. Le tout dominé par les hampes à peine fleuries de *Gentiana lutea*.

Le panorama vers l'Alsace est majestueux. Sur les versants où la rupture de pente était déjà très forte lors du retrait des glaciers, le processus d'érosion a creusé de profonds cirques glaciaires surmontés de parois très raides, parfois verticales (Frankenthal). Vues de la plaine d'Alsace, les Vosges se dressent en falaises aux flancs abrupts et ravinés, coupés de failles et de fractures.

Nous quittons le chaume des Trois Fours pour suivre le sentier qui conduit au col de Falimont en traversant la hêtraie d'altitude rabougrie. La ligne de crête est surnommée la ligne bleue des Vosges. Le cortège floristique est caractérisé par *Maianthemum bifolium*, *Actaea spicata*, *Stellaria nemorum* subsp. *montana*, *Polygonatum verticillatum*, *Silene dioica*, *Cardamine impatiens*, *Geranium robertianum*, *Epilobium angustifolium*, *Lysimachia nemorum*, *Hypericum tetrapterum*, *Viola riviniana*, *Galeopsis tetrahit*, *Galium sylvaticum*, *Valeriana tripteris*, *Phyteuma spicatum*, *P. nigrum*, *Senecio ovatus*, *Mycelis muralis*, *Solidago virgaurea*, *Prenanthes purpurea*, *Daphne mezereum*, *Adenostyles alliariae*, *Silene rupestris*, *Luzula sudetica*, *Campanula latifolia* et *C. trachelium*. Sur le chemin du retour, à la hauteur de la Schlucht, nous cueillons (pour la présenter au groupe) une belle tige de *Cicerbita plumieri*.

Le Hohneck

La crête du Hohneck (1363 m) forme une barrière contre laquelle les pluies de l'ouest déversent leurs précipitations. Ce carrefour climatique et géographique reçoit près de 2 000 mm de pluies annuelles et conduit à une grande diversité biologique. Sa forme de « Ballons »⁶ en pente faible vers l'ouest et à forte déclivité vers l'est est caractéristique de plusieurs hauts sommets vosgiens.

Au sortir de la hêtraie rabougrie, le sentier traverse les chaumes et longe la crête vers le col de Falimont. La vue sur le cirque de Frankenthal et les falaises de Martinswand est impressionnante. On aperçoit dans le creux du vallon, en contrebas, des couloirs d'éboulis, une tourbière précédée d'une mégaphorbiaie (observation d'un chamois⁷ et du cassenoix moucheté).

Le long de notre parcours (en forêt puis sur le chaume) nous avons rencontré l'ambassadrice la plus fameuse des Hautes Chaumes, la pensée des Alpes (*Viola lutea* ssp. *elegans*), une endémique qui colore les pelouses primaires et surtout les secondaires en quantité importante. Vivant en colonies, elle est ici jaune, là violette, parfois bleue, blanche ou bicolore, voire tricolore. Parmi les orophytes

5 Le nard raide est une des premières plantes qui a recouvert l'ensemble minéral mis à nu par les glaciers.

6 De Belchen ou Bölchen qui signifie en allemand un récipient arrondi.

7 Le chamois a été réintroduit en 1956.

signalons : *Pulsatilla alba* (en fruit), *Hieracium aurantiacum*, *Digitalis grandiflora*, *Dianthus superbus*, *D. sylvestris*, *Gnaphalium norvegicum*, *Pseudorchis albida*, *Genista pilosa*, *Genistella sagittalis*, *Rosa pendulina*, *Bartsia alpina*, *Athamanta cretensis*, *Sanguisorba officinalis*, *Bupleurum longifolium*, *Trollius europaeus*, *Poa chaixii*, *Lycopodium clavatum*, *Carduus personata* et *Anthericum liliago*.

Plusieurs espèces remontent de la plaine et se mêlent aux plus montagnardes : *Polygonatum multiflorum*, *Allium ursinum*, *Mercurialis perennis*, *Stachys sylvatica*, *Antennaria dioica*, *Knautia dipsacifolia*, *Mycelis muralis*, *Epilobium montanum*, *Silene nutans*, *Polygonatum verticillatum*. Les arbustes se diversifient dans un mélange quelconque. Notons les quatre sorbiers rencontrés : *Sorbus aucuparia*, *S. torminalis*, *S. aria*, *S. mougeotii* et les arbustes : *Rosa spinosissima*, *Cotoneaster integerrimus*, *Lonicera nigra* et *Amelanchier ovalis*.

Lundi 13 juin : Les Gazons du Faîte, du Faing et le lac des Truites (circuit)

À partir du parking de Dreleck, nous entamons une boucle qui nous permet de traverser le Gazon du Faîte (1 300 m) puis celui du Faing avant d'entreprendre la descente par un sentier sinueux vers le lac des Truites (1 050 m) et son alpage (ferme auberge) et de rejoindre, par un chemin en pente douce, notre point de départ. Le ciel chargé de nuages nous oblige à sortir les parapluies et à protéger nos flores. La pluie nous a aussi privés de la vue panoramique, tant sur la vallée de la Meurthe que sur les collines qui bordent la plaine alsacienne.

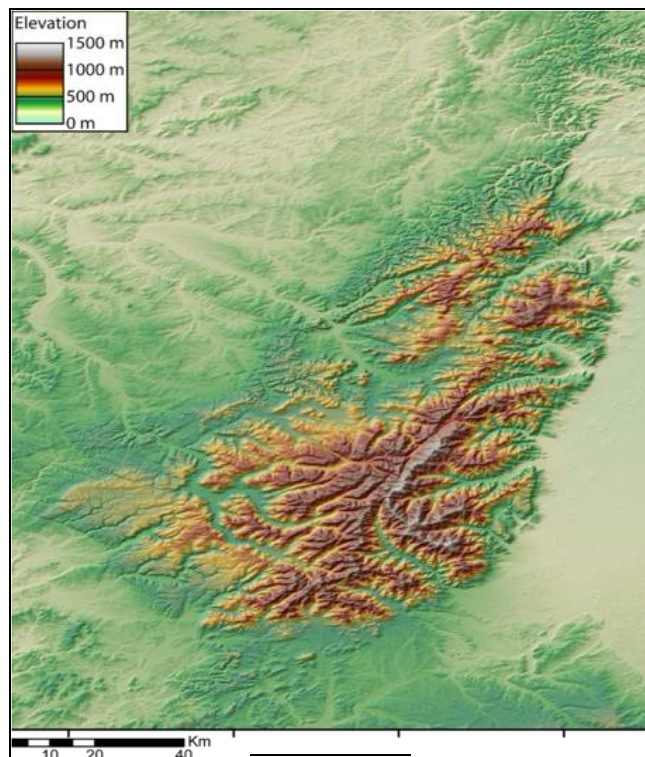
Actuellement, les scientifiques peinent à se mettre d'accord sur l'origine de ces pelouses. Sont-elles des pelouses primaires (climaciques) créées par les seuls facteurs naturels (sol, relief, climat) ou d'ordre secondaire (anthropique – déforestation puis pâturage) ? Le paysage typique des Hautes Chaumes, visible tout au long du sentier qui longe la crête, est une lande rase d'éricacées, composée de *Vaccinium myrtillus*⁸, *V. vitis-idaea*, *Empetrum nigrum*, *Andromeda polifolia* et de *Calluna vulgaris* appelée à tort bruyère. Ces plantes sont apparues il y a moins de 5 000 ans, lors d'une période climatique humide favorable aux plantes venues de l'ouest. La végétation doit s'adapter à des conditions météorologiques difficiles : vents forts, froid, neige, exposition au soleil. La neige balayée de la crête vers les corniches orientales n'arrive pas à constituer une couche protectrice en période de gel. Les quelques arbres isolés ou regroupés en massifs asymétriques se courbent vers l'est tant ils souffrent des bourrasques fréquentes. Piqueté d'arbres « drapeaux » dégarnis complètement du côté des vents dominants, ce paysage n'est pas sans rappeler les landes d'allure atlantique ou de toundra arctique dans

lesquelles les plantes optent pour un port rampant et humble pour résister aux conditions de vie extrêmes. Dans les parties humides et fraîches à humus acide, *Calamagrostis arundinacea*, aux reflets roses et violets, domine les autres graminées.

Le sentier qui conduit à la ferme-auberge longe des pâturages arrosés par quelques rus. Des replats créent des zones plus tourbeuses et offrent un cortège de plantes plus différencié. Nous retrouvons de nombreuses espèces rencontrées précédemment auxquelles nous ajoutons : *Carex viridula* var. *viridula*, *C. panicea*, *C. pallescens*, *C. brizoides*, *Selinum pyrenaicum*, *Lilium martagon*, *Polygala serpyllifolia*, *Phyteuma nigrum*, *Genistella sagittalis* et *Pedicularis sylvatica*⁹.

Ayant visité les sites les plus réputés sous un beau soleil, cette marche nous a permis de récapituler nos observations et de vivre « Les Vosges » sous un aspect « plus humide » mais « très fréquent » à cette altitude. À parcourir, un jour d'hiver dans la neige... Sensations et bonheur assurés !

Pour découvrir le « florigène » vosgien à la richesse botanique inestimable, il faudrait visiter d'autres sites, explorer d'autres cirques, d'autres chaumes, d'autres versants. Ces trois jours d'observations n'ont évidemment servi qu'à explorer un petit coin de ce paradis... avant – pour certains – de rejoindre le Grand Paradis à Cogne (Val d'Aoste).



9 Merci aux naturalistes qui ont participé aux déterminations et communiqué leurs informations.

8 La myrtille récoltée en grande quantité porte le nom de brimbelle.

Liste des papillons de jour et des libellules observés durant la session

WINNY NEEF DE SAINVAL ET MICHEL VLAEMYNCK

Lépidoptères

Ochlodes venatus – Sylvaine
Pieris rapae – Piéride de la rave
Ladoga camilla – Petit Sylvain
Aglais urticae – Petite tortue
Polygonia c-album – Robert-le-Diable
Cynthia cardui – Belle-Dame
Vanessa atalanta – Vulcain
Clossiana selene – Petit Collier argenté
Melicta athalia – Melitée du mélampyre
Aphantopus hyperantus – Tristan
Coenonympha pamphilus – Fadet commun
Pararge aegeria – Tircis
Lasiommata maera – Ariane
Paleochrysophanus hippothoe – Cuivré écarlate
Boloria (ex Clossiana) euphrosyne – Grand Collier argenté
Boloria aquilonaris – Nacré de la Canneberge
Erebia medusa – Moiré franconien
Erebia s.p. (epiphron ?) – Moiré s.p. (Moiré de la canche ou Petit Nègre à bandes fauves ?)
*Limenitis populi (***)* – Grand Sylvain

Odonates

Libellula quadrimaculata – Libellule à quatre taches
Leucorrhinia dubia – Leucorrhine douteuse
Cordulegaster boltonii ou *bidentatus* ? Cordulégastre annelé ou bidenté



Nacré de la canneberge (photo : Marianne Gillaerts-Merx)

Liste des oiseaux vus ou entendus

MICHEL VLAEMYNCK

Ardea cinerea – Héron cendré
Phalacrocorax carbo – Grand cormoran
Anas platyrhynchos – Canard colvert
Buteo buteo – Buse variable
Falco tinnunculus – Faucon crécerelle
Apus apus – Martinet noir
Dryocopus martius – Pic noir
Alauda arvensis – Alouette des champs
Hirundo rustica – Hirondelle rustique
Delichon urbica – Hirondelle de fenêtre
Anthus pratensis – Pipit farlouse
Anthus trivialis – Pipit des arbres
Motacilla alba – Bergeronnette grise
Motacilla cinerea – Bergeronnette des ruisseaux
Troglodytes troglodytes – Troglodyte mignon
Cinclus cinclus – Cincle plongeur
Prunella modularis – Accenteur mouchet
Erithacus rubecula – Rouge-gorge familier
Phoenicurus ochruros – Rouge-queue noir
Turdus philomelos – Grive musicienne
Turdus viscivorus – Grive draine
Turdus merula – Merle noir
Sylvia atricapilla – Fauvette à tête noire
Sylvia communis – Fauvette grisette



Viola lutea – Pensée des Vosges (180) – stipules pennées-lobées, lobe terminal pas plus grand que les autres ; fleurs jaunes, violettes ou bicolores (photo : Marianne Gillaerts-Merx)

Dimanche 19 juin

Reconnaissance des graminées à Feschaux

JEAN LEURQUIN



Malgré une météo peu encourageante, 18 personnes étaient présentes à ce rendez-vous et, malgré l'état avancé des graminées cette année, leur observation a permis une fois de plus de mieux connaître cette famille difficile. Intérêt aussi de pouvoir les déterminer dans des conditions malaisées ! Mais l'acharnement des participants fait toujours la satisfaction d'un guide !

Pour rappel, la réserve de Rend-Peine, dont le conservateur est Gérard Minet, se situe essentiellement dans la dépression de la Famenne, sur schistes et calcaires argileux ou noduleux du Frasnien supérieur. Cette réserve, acquise par la Région wallonne en 1996, occupe actuellement 59 hectares et n'est désormais plus pâturée comme elle le fut pendant des années.

Les prés de fauche méso-hygrophiles que nous avons explorés peuvent se rattacher au Colchico autumnalis-Festucetum pratensis (all. Arrhenatherion elatioris) sur substrat argilo-calcaire à calcaire. Les observations se firent, comme la fois précédente, le long du chemin principal bordé de haies vives, dans les prés de fauche et une partie de la zone boisée du bois de Famenne. Une synthèse des observations est réalisée ci-après.

En ce qui concerne les mares, la petite reconnaissance effectuée ce jour a montré un atterrissement de la plupart d'entre elles, lié sans doute à la saison printanière particulièrement sèche de cette année, mais aussi au développement exubérant de la végétation arbustive et, malheureusement, roncière, qui rend l'approche de plus en plus difficile. Dommage...

Graminées sur sols méso- à eutrophes

Espèces des prés de fauche : *Agrostis capillaris* (+ forme aristée = var. *dubia*), *Anthoxanthum odoratum*, *Arrhenatherum elatius*, *Bromus hordeaceus*, *Cynosurus cristatus*, *Dactylis glomerata*, *Festuca pratensis*, *F. rubra*, *Holcus lanatus*, *Lolium perenne*, *Phleum pratense*, *Poa pratensis*, *P. trivialis*, *Trisetum flavescens*.

Espèces des prairies sur sols inondables essentiellement minéraux : *Alopecurus pratensis*, *Bromus racemosus*, *Calamagrostis epigejos*, *Festuca arundinacea*, *Glyceria fluitans* (au niveau d'une mare).

Graminées sur sols oligotrophes des pelouses calcicoles

Brachypodium pinnatum, *Briza media*, *Bromus erectus*.

Répetons que la présence conjuguée de *Bromus erectus* et *Brachypodium pinnatum*, espèces caractéristiques des pelouses calcicoles des Festuco-Brometea, confirme le fait que les sols de la réserve ne concernent pas les formations schisteuses du Famennien inférieur.

Graminées forestières

Brachypodium sylvaticum, *Deschampsia cespitosa*, *Holcus mollis*, *Poa nemoralis*.

Note

A une question posée : d'où vient le nom de fromental donné à *Arrhenatherum elatius* (ou avoine élevée) ? Voici la réponse. 1.

D'après Le petit Robert historique de la langue française, fromental est un adjectif emprunté au bas-latin *fromentalis* (= de blé). Le mot désignait l'avoine fourragère. 2. P. Jauzein & J. Montegut précisent : Depuis l'Antiquité, cette graminée

(*Arrhenatherum*) utile à l'homme, comme l'indique le nom de fromental, est restée longtemps le porte-drapeau des herbes « grasses », bonnes au pâturage et à la fauche pour le foin. Depuis lors, avec la pratique de fourrages temporaires, dactyles et fétuques de sélection l'ont remplacée.



KNÖLHAVER, ARRHENATHERUM ELATIUS G.J.M. ET K.

Références

LEURQUIN J. & ROMAIN M.TH., 2001. La réserve de Feschaux : Aperçu botanique et malacologique des mares (40 pages, dossier illustré, en bibliothèque).

Les clés des graminées prairiales, forestières et des milieux humides ou aquatiques, d'après les caractères floraux et/ou végétatifs, sont à disposition des personnes intéressées.

Contacter :

J. Leurquin 084/36 77 29 ou leurquin.romain@skynet.be

Samedi 25 juin 2011

Promenade naturaliste organisée dans le cadre des festivités liées au tricentenaire de l'église Saint-Ambroise de Masbourg

BRUNO MARÉE



Saint Ambroise, patron des apiculteurs, avait bien fait les choses : des stands dispersés dans les rues du village, des échoppes de produits du terroir, des buvettes abritées sous les tonnelles, des expositions « nature », des photographies rétrospectives de la localité, des documents explicatifs sur le patrimoine de l'église... Il ne manquait rien pour fêter dignement l'événement, sauf, peut-être, un peu de soleil et de chaleur estivale.

La balade ne constituait évidemment pas la principale préoccupation des visiteurs et, mis à part deux ou trois « extérieurs », ce sont surtout des naturalistes de la Haute-Lesse confirmés (une bonne dizaine) qui animèrent cette petite randonnée de découverte des environs forestiers de Masbourg.

L'itinéraire (merci à Marie Lecomte et à Marie Hautot qui ont choisi le circuit à parcourir !) rencontrait trois vallées : la Masblette, le ruisseau de Wibierfosse et la Lomme.

Un peu d'étymologie...

- La Lomme : *Lumnam 687 – fluvium lumnam 1112 – la rivière de lumne 1642* : de *Lumina* ou *lugmena* (celtique)... pour « petite rivière sinueuse » (?). Une origine très ancienne, et donc très douteuse, mais qui ne justifie évidemment pas le « h » qui apparaît de plus en plus souvent dans les inscriptions actuelles.
- La Masblette : deux hypothèses. Elle aurait pris le nom diminutif du village (*Masbourellette*, puis *Masblette*) ou son nom proviendrait de la désignation du ruisseau de *Masbra*, puis *Masbrette*, avant *Masblette*, qui, lui, aurait donné son nom au village... Toutefois, certains étymologistes justifient le toponyme « Masbourg » en associant les désignations d'origine celtique *Mas* et *Bur* qui signifieraient « maisons près de la fontaine ». Enfin, Jean-Jacques Jespers pense à « fortin, hameau fortifié » et évoque aussi l'anthroponyme germain « *Maso* »... Pas simple, donc !
- Le ruisseau de Wibierfosse : la fosse désigne une dépression, naturelle ou creusée par l'homme, et qui, dans ce cas, aurait été celle d'un dénommé Wibert, un anthroponyme d'origine germanique.

premiers contreforts du massif ardennais, aux limites du Dévonien inférieur (avec les grès et schistes rouges de Winenne si aisément reconnaissables sur le terrain) et du Dévonien moyen avec les schistes gréseux verdâtres de l'Eifelien (anc. Couvinien).

La végétation des sous-étages forestiers et de quelques belles prairies de fauche a offert sa luxuriante diversité au jeu de la détermination des naturalistes. Quelques insectes un peu frigorifiés se sont laissé voir et les oiseaux, en fin de nidification, ont encore égayé de leur chant la quiétude des sous-bois ardennais. Au jeu des traces dans la boue, les renards, blaireaux, chevreuils et sangliers, nous avaient laissé de quoi faire...

À signaler, pour faire sérieux, *Epipactis helleborine*, l'*Epipactis* à larges feuilles, la plus commune des orchidées de notre région et la seule rencontrée au cours de cette balade à Masbourg, et *Triaena tridens*, la très belle chenille colorée du Trident, une noctuelle dévorant à belles dents les feuilles des noisetiers situés devant l'église de Masbourg... qui fêtait ses 300 ans !



L'église de Masbourg

Outre la beauté des paysages et des sites rencontrés, la promenade entre Masbourg et Lesterny se situe sur les

Samedi 2 juillet

Les Orchidées des tourbières des Plateaux des Tailles et de Saint-Hubert¹⁰

DANIEL TYTECA

Nous avons déjà prospecté ces endroits à quelques reprises, notamment lors d'une activité le 22 juin 2002 (Tyteca 2002). Malgré des conditions atmosphériques engageantes, la participation n'est guère plus massive : neuf participants aujourd'hui, contre onze en 2002.

Les deux premiers sites visités sont les mêmes qu'en 2002 : la Grande Fange abordée à partir de Bihain, et la fagne de Pisserotte, à proximité du hameau du même nom. Avant d'aborder la Grande Fange, nous relevons diverses espèces au bord de la route, dont deux « invasives », la balsamine à petites fleurs (*Impatiens parviflora*) sous les épicéas, et la lysimaque ponctuée (*Lysimachia punctata*) en bordure de la fagne. La première est originaire d'Asie centrale et orientale ; la seconde, du sud-est de l'Europe et du sud-ouest de l'Asie (LAMBINON et al. 2004). A noter au niveau de la faune, la présence d'un individu mort du Grand Mars changeant (*Apatura iris*) ainsi que de la Pie grièche grise en alerte. Ces deux espèces sont de plus en plus rares en Wallonie (FICHEFET et al. 2008 ; JACOB et al. 2010). Au cours de la journée, nous verrons encore, à plusieurs reprises, le Tarin des aulnes, oiseau nicheur fort localisé sur les hauts plateaux ardennais, ainsi qu'un autre papillon de jour, le Petit Collier argenté (*Clossiana selene*).

Dans la Grande Fange, nous observons la végétation typique des tourbières du Plateau des Tailles, avec notamment l'abondance des Ericacées, dont nous avons ici un échantillonnage quasi complet de la Flore belge indigène : la bruyère commune (*Calluna vulgaris*), la bruyère quaternée (*Erica tetralix*), les myrtilles (*Vaccinium myrtillus*, *V. uliginosum*), l'airelle (*V. vitis-idaea*), la canneberge (*V. oxycoccos*), l'andromède (*Andromeda polifolia*).

Mais c'est toutefois la remarquable population de *Dactylorhiza* qui retient plus l'attention des participants. A cet endroit, nous avons principalement *D. sphagnicola*, l'orchis des sphaignes, espèce bien adaptée à ces habitats extrêmes, dont l'aire de répartition s'étend de l'Europe du nord (sud de la Scandinavie) à l'Ardenne, en passant par le nord de l'Allemagne. Sa genèse est particulière et fait intervenir deux autres espèces de *Dactylorhiza*, l'orchis incarnat (*D. incarnata*) et l'orchis maculé (*D. maculata*), plus largement répandus en Europe. Le premier est devenu extrêmement rare en Belgique et n'existe plus sur les hauts-plateaux ardennais, tandis que le second possède une amplitude écologique plus large et est souvent présent dans les mêmes stations que *D. sphagnicola*. Des détails sur la phylogénie des différentes espèces de *Dactylorhiza* sont proposés dans l'encadré 1 (voir site

web).

Dans cette partie de la Grande Fange, *D. maculata* est présent de façon éparse, mais nous retrouvons quelques exemplaires de son hybride avec *D. sphagnicola*. Ce dernier termine sa floraison ; de nombreux pieds sont déjà en fruits mais quelques-uns subsistent en fleurs, qui font la joie des photographes. Outre d'être rare et bien inféodée à ces milieux, c'est en effet une espèce particulièrement attrayante par ses couleurs roses à lilas et son port élégant.



Fig 1 : *Dactylorhiza maculata*, Grande Fange (photo D Tyteca)

¹⁰ Une version de cet article, enrichie de nombreuses photos couleurs, et comprenant les encadrés mentionnés dans le texte, est disponible sur le site web des Naturalistes de la Haute-Lesse (<http://www.naturalistesdelahautelesse.be>).

Nous nous rendons ensuite au site de Pisserotte, avec une végétation similaire mais où l'on retrouve davantage des tourbières flottantes ainsi que des zones de bas-marais à *Juncus acutiflorus*. Les *Dactylorhiza* sont à nouveau bien représentés, mais ici les *D. maculata* sont nettement plus nombreux, de même que les hybrides, alors que *D. sphagnicola* est présent de façon plus éparse. Les proportions respectives des trois taxons peuvent être estimées à 35 %, 50 % et 15 %. La bistorte (*Persicaria bistorta*) est également présente en abondance, et je profite de la présence simultanée de cette espèce et de *D. maculata* pour faire un aparté sur les situations de mimétisme batésien (voir encadré 2). De telles situations ont déjà été notées et documentées pour plusieurs espèces d'orchidées, mais à ma connaissance, jamais à propos de *D. maculata* et son modèle supposé, *Persicaria bistorta*. Pourtant j'ai toujours été frappé de la similitude d'aspect, vu de loin, entre les inflorescences des deux espèces. Que de fois n'ai-je pas été tenté de confondre (de loin !) des inflorescences de la bistorte avec celles du *Dactylorhiza* ! Et ce n'est qu'en se rapprochant de la plante qu'on réalise sa méprise ... A-t-on ici affaire à un tel cas de mimétisme ; les insectes pourraient-ils, comme nous, être attirés par l'aspect de la plante, qu'ils croient nectarifère comme la bistorte ... et tomber dans le piège ? La ressemblance bien sûr n'est que très superficielle, et j'ignore si cette situation a déjà fait l'objet d'observations scientifiques approfondies, à l'instar de celles brièvement évoquées dans l'encadré 2 (voir site web).

Nous abordons ensuite à nouveau la Grande Fange, mais cette fois-ci par un tout autre côté, au nord, par le village de Regné. Nous n'avons pas encore abordé la fagne par cet itinéraire. Au départ de celui-ci se trouve la stèle érigée à la mémoire de Jean-Marie DUMONT, grand amoureux et observateur attentif des végétations et biotopes du Plateau des Tailles. A l'entrée du site proprement dit, se trouve une palse (voir DRÈZE & SCHUMAKER 1986 ; TYTECA 2002), que nous devons traverser. Le spectacle qui se présente derrière en a impressionné plus d'un : la végétation est particulièrement diversifiée et il est rare d'observer un paysage de fagne aussi richement fleuri. C'est le plein moment des narthécies (*Narthecium ossifragum*), formant de vastes plages jaunes. Les *Dactylorhiza* sont très nombreux également, à nouveau les deux mêmes espèces et leur hybride.

Mais c'est un platanthère qui va retenir plus particulièrement l'attention. Il s'agit d'une variété particulière du platanthère à deux feuilles, *Platanthera bifolia* var. *robusta*. Dans nos régions ainsi que dans une grande partie de l'Europe, deux espèces de *Platanthera* sont largement répandues, *P. chlorantha*, précoce, calcicole, et *P. bifolia*, plus tardif et plutôt acidiphile. Fréquemment, quand le biotope s'y prête, les deux

espèces peuvent croître ensemble, comme c'est le cas en Lesse et Lomme, et les hybrides sont alors relativement fréquents. Cependant la variété que nous observons ici au Plateau des Tailles, est très acidiphile, poussant en des endroits où ne pourrait exister *P. chlorantha*. On retrouve également la var. *robusta* dans d'autres biotopes acides, comme des prairies faméniennes. Des particularités morphologiques permettent par ailleurs de distinguer la var. *robusta* de la var. *bifolia* (voir p.ex. DELFORGE 2005). Les deux aspects considérés ensemble, l'écologie et la morphologie, permettent de se demander si on n'aurait pas plutôt affaire à deux espèces distinctes (DUTRANOIT 2011). Affaire à suivre !



Fig 2 : *Dactylorhiza maculata*, Grande Fange (photo D Tyteca)

Nous terminons cette journée captivante en nous déplaçant vers le Plateau de Saint-Hubert, où je souhaitais montrer une dernière particularité orchidéenne, plus précisément au site de la Blanche Fange – Tellihot. Dans un coupe-feu ainsi qu'aux abords immédiats, récemment dégagés de leur peuplement de résineux, prospère une population particulière de l'orchis maculé, que l'on peut rattacher à *D. maculata* subsp. ou var. *elodes*. Cette variété (ou sous-espèce) se caractérise par un port plus grêle que la variété typique, avec un labelle peu profondément découpé, un éperon plus fin et plus court, des feuilles plus étroites ... mais aussi, comme nous nous en sommes rendu compte dans le cadre d'un travail de fin

d'études en Biologie à l'UCL (EL BAHYAOUI 2011), par un taux de fructification anormalement élevé pour une espèce réputée déceptive (c'est-à-dire qui attire les insectes pollinisateurs par une stratégie de leurre, en prétendant offrir du nectar alors qu'elle n'en possède pas). En principe de telles espèces ont un « succès reproducteur » (taux de fructification) assez bas, alors qu'ici ce taux présente des valeurs dépassant les 60 %, ce qui pourrait suggérer que la plante recourt à l'autogamie (fécondation sans intervention d'agent pollinisateur), mais cette hypothèse doit encore être corroborée expérimentalement.



Fig 6 : Fagne de Tellihot, Saint-Hubert (photo D Tyteca)

La journée s'achève devant un rafraîchissement bien mérité ... pris à l'établissement le plus proche (!), l'Auberge du Prévost au Fourneau Saint-Michel.

Postface

Merci aux participants à l'excursion, en particulier Jean LEURQUIN et Marc PAQUAY. Toutes les photos ont été prises avec un appareil numérique Nikon Coolpix P7000 (non reflex).

Références

- DELFORGE, P., 2005. Guide des Orchidées d'Europe, d'Afrique du Nord et du Proche-Orient. 3^e édition.- Delachaux et Niestlé, Paris.
- DRÈZE, A. (photographies) & SCHUMAKER, R. (textes), 1986. *Faniae*, Réserve naturelle des Hautes-Fagnes, édité sous le parrainage du WWF et de la Générale de Banque, Locoms editor, Eastbourne, Sussex : 280 pp.
- DUTRANOIT, A., 2011. Etude du succès reproducteur du genre *Platanthera* (Orchidaceae). Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de bio-ingénieur en gestion des espaces naturels et des forêts, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve.
- EL BAHYAOUI, Y., 2011. Influence des conditions

environnementales et du mode de gestion sur des populations de trois espèces du genre *Dactylorhiza* (Orchidaceae). Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de Master en Biologie des Organismes et Ecologie, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve.

- FICHEFET, V., BARBIER, Y., BAUGNÉE, J.-Y., DUFRÈNE, M., GOFFART, P., MAES, D. & VAN DYCK, H., 2008. Papillons de jour de Wallonie (1985-2007). Publication du Groupe de Travail Lépidoptères *Lycaena* et du Département de l'Étude du Milieu Naturel et Agricole (SPW-DGARNE), Série « Faune – Flore – Habitat » n° 4, Gembloux.
- JACOB, J.-P., DEHEM, C., BURNEL, A., DAMBIERMONT, J.-L., FASOL, M., KINET, T., VAN DER ELST, D. & PAQUET, J.-Y., 2010. Atlas des oiseaux nicheurs de Wallonie 2001-2007. Série « Faune – Flore – Habitats » n° 5. Aves et Région wallonne, Gembloux.
- LAMBINON, J., DELVOSALLE, L. & DUVIGNEAUD, J., 2004. Nouvelle Flore de la Belgique, du Grand-Duché de Luxembourg, du Nord de la France et des Régions voisines. 5^{ème} éd.- Eds. du Patrimoine du Jardin botanique national de Belgique, Meise.
- TYTECA, D., 2002. Samedi 22 juin: Observation de la flore et de la végétation des réserves naturelles domaniales du plateau des Tailles. *Les Barbouillons* n° 207: 76-77.



Fig 3 : *Dactylorhiza sphagnicola*, Grande Fange (photo D Tyteca)



Fig 4 : *Dactylorhiza maculata* x *D. sphagnicola*, Pisserotte (photo D Tyteca)



Fig 7 : Inflorescence fructifiée de *Dactylorhiza maculata* subsp. *elodes*, Tellihot (photo D Tyteca)



Fig 5 : *Platanthera bifolia* var. *robusta*, Grande Fange (photo D Tyteca)



Fig 8 : *Dactylorhiza maculata* subsp. *elodes*, Tellihot (photo D Tyteca)

Dimanche 17 juillet

Visite des réserves de Wideumont et de la Vieille Rochette : observations et réflexions sur la gestion

JEAN-CLAUDE LEBRUN (WIDEUMONT) ET PATRICK LIGHEZZOLO (VIEILLE ROCHETTE)

Le programme de cette journée était relativement chargé. La visite de deux sites, mis en réserve, attendait la vingtaine de Naturalistes qui espéraient une journée clémente pour s'aventurer dans les mégaphorbiaies détrempées par les pluies de ce mois de juillet particulièrement bien arrosé. La première réserve était « une première » car elle n'a jamais reçu la visite des botanistes de notre association. Quant à la seconde, l'intérêt de la démarche résidait dans l'observation de l'évolution d'un site géré depuis vingt ans.

La Réserve de Wideumont

La réserve naturelle domaniale de Wideumont a été créée par la Région wallonne en mars 2009. L'ancienne propriété Scholtès acquise par la Région est une mise à blanc d'épicéas sur sol plus ou moins marécageux et située entre Sainte-Marie-Chevigny et Wideumont, au confluent de l'Ourthe occidentale et du ruisseau de Bernimont. L'exploitation des épicéas, suite à la tempête de 1999 qui en avait déraciné beaucoup, n'a pas été suivie de l'évacuation des rémanents, ce qui a ralenti considérablement la recolonisation de la station, au demeurant fort isolée dans un contexte agricole.

Intérêt biologique du site

Le terrain se situe dans un environnement agricole intensif (prairies) parsemé de plantations résineuses. Les deux ruisseaux qui bordent le site ont été rectifiés et leurs eaux sont eutrophisées, ce qui se marque par le développement d'espèces nitrophiles sur les berges et dans les zones d'inondation : *Urtica dioica*, *Galium aparine*.

Les zones en dépression montrent une végétation qui se différencie en fonction de la qualité de l'eau. On y trouve des espèces nitrophiles et/ou hygrophiles : *Valeriana repens*, *Filipendula ulmaria*, *Lythrum salicaria*, *Angelica sylvestris*, *Phalaris arundinacea*, *Calamagrostis epigeios*, *Stellaria alsine*, *Carex rostrata*, *C. paniculata*, *Cirsium palustre*, *Bidens tripartita*, *Viola palustris*, *Galium palustre*, *Epilobium obscurum*, *Comarum palustre*, *Lychnis flos-cuculi*, *Deschampsia cespitosa* et *Galium uliginosum*.

Des fragments de landes se reconstituent sur les ados des drains où la litière et les rémanents ne sont pas trop importants. On y trouve des plantes qui s'installent dans des endroits humides (drains) ou plus secs (ados) : *Achillea ptarmica*, *Persicaria bistorta*, *Myosotis nemorosa*, *Lotus pedunculatus*, *Anthoxanthum odoratum*, *Carex canescens*, *C. panicea*, *C. ovalis*, *C. echinata*, *C. nigra*, *Potentilla erecta*, *Luzula campestris*, *Galium saxatile*, *Agrostis canina*, *A. capillaris*, *A. stolonifera*, *Deschampsia flexuosa* et *Lathyrus linifolius*.

Les accumulations de litière sont colonisées par *Molinia caerulea*, *Rumex acetosa*, *R. obtusifolius*, *Senecio*

sylvaticus, *Galeopsis tetrahit*, *Epilobium angustifolium*, *E. ciliatum*, *Rubus idaeus*, *R. fruticosus* (gr)., *Scrophularia nodosa*, *Sambucus racemosa* et *Scirpus sylvaticus*.

Quelques plantes prairiales, certaines à caractère forestier, sont également présentes : *Ranunculus acris*, *R. repens*, *Holcus lanatus*, *H. mollis*, *Heracleum sphondylium*, *Dactylis glomerata*, *Luzula multiflora* subsp. *multiflora*, *Festuca rubra* et *F. filiformis*.

La recolonisation forestière s'effectue à partir de *Cytisus scoparius*, *Quercus robur*, *Salix caprea*, *S. aurita*, *S. x multinervis*, *Betula pubescens*, *B. pendula*, *Sorbus aucuparia*, *Crataegus monogyna*, ainsi que *Populus tremula* et *Alnus glutinosa* dont il subsiste plusieurs individus en bordure des ruisseaux, dont l'herbier aquatique comprend notamment *Glyceria fluitans*, *Ranunculus peltatus*, *Sparganium emersum*, *Stellaria alsine* et *Phragmites australis*.

Dans les endroits les plus humides et les plus frais, les joncs (*Juncus acutiflorus*, *J. effusus*, *J. squarrosus*) érigent leurs tiges à proximité des fougères (*Athyrium filix-femina*, *Dryopteris dilatata* et *D. carthusiana*).

Gestion

Le site présente un potentiel biologique relativement restreint car il est isolé dans un environnement agricole constitué de prairies amendées formant une cuvette autour des deux ruisseaux. Lors de son acquisition, il fut envisagé d'y réaliser un pâturage extensif. En raison de l'état du terrain, encombré des rémanents de l'exploitation forestière, de la lenteur de reconstitution du tapis herbacé qui en résulte mais aussi de la progression de la recolonisation forestière, cette option ne semble pas devoir être retenue pour l'instant. Il serait tout aussi intéressant de laisser la recolonisation naturelle forestière se réaliser pour offrir une diversification paysagère. Il serait néanmoins intéressant de garder plusieurs zones ouvertes dans les endroits où la végétation arbustive n'est pas trop importante tout en conservant une zone de quiétude où nous avons constaté des traces de la présence du castor.

La réserve naturelle de la Vieille

Rochette

La visite de l'après-midi a été consacrée à la réserve de la Vieille Rochette. Les Naturalistes ont déjà visité cette réserve en 2000 (Barbouillons n° 194) et en 1989 (Le site nous avait été renseigné par Patrick Vandersmissen). Comme les 5 ha de réserve initiale ont été multipliés par six et que la projet LIFE Papillons l'a inscrit dans son projet de création d'un réseau d'habitats favorables au Cuivré de la bistorte, il était intéressant de constater l'évolution du site.

Situation

La réserve naturelle agréée Natagora de la Vieille Rochette regroupe aujourd'hui la réserve ancienne de la vieille Rochette mais également les prés des Tawires. Sa superficie totale est à ce jour de 21 ha 57 a 45 ca. Elle se situe dans la province du Luxembourg, en Ardenne centrale, au nord/ouest du village de Ochamps, sur les communes de Libin (pour la plus grande partie) et de Bertrix. La réserve naturelle est localisée dans le bassin de la Haute-Lesse où elle s'intègre dans le périmètre NATURA 2000 - BE34036B0 - Haute-Lesse (Bertrix ; Daverdisse ; Libin ; Paliseul).

Les objectifs

Tout d'abord, Natagora travaille au maintien de la situation en place. Là où c'est possible, un effort particulier est mis afin d'améliorer le développement de la diversité biologique. Le rôle de zone refuge (zone centrale pour la conservation d'espèces) est prioritaire. Natagora encourage aussi la recherche scientifique. Une étude est d'ailleurs en cours sur un parasitoïde de l'arnica. L'accès à cette réserve naturelle agréée est bien sûr réglementé mais son ouverture au public reste un axe important de valorisation. C'est pourquoi le conservateur de la réserve, Dominique Arnould, organise un chantier de gestion annuel avec des bénévoles. Il soutient aussi toutes les activités dites « grand public » en autorisant l'accès aux écoles ou aux naturalistes (comme cette fois avec les Natus). Un autre axe favorisé est l'attrait paysager. Lors des balades, les visiteurs sont très vite conquis par la richesse et la beauté des paysages de la réserve.

Brève description

Depuis longtemps reconnue des naturalistes, la réserve naturelle de la Vieille Rochette fut identifiée en 1990 comme « site d'intérêt biologique remarquable » dans le cadre du rapport final d'identification des zones écologiquement sensibles de la commune de Libin. La réserve naturelle dans son extension actuelle est constituée d'un ensemble de milieux de grand intérêt botanique, entomologique et ornithologique. Elle comprend, entre autre, un étang oligotrophe à littorale, des prés humides, des bas-marais acides et une

remarquable nardaie. Tous les types de prairies sont actuellement menacés par la recolonisation ligneuse et l'enherbement y est parfois très important par la dominance de graminées comme la houlque molle, la canche flexueuse, la fétuque rouge, la molinie,... Ces problèmes d'enfrichement concernent également les zones restaurées (anciennes coupes).

Historique

L'extension très importante des landes à la fin du 19^e siècle semble confirmée par les cartes levées par l'IGN en 1880. À cette époque, les landes étaient même l'élément de végétation qui dominait largement le paysage. Ces milieux étaient probablement parcourus par les troupeaux de moutons (surtout) et de bovins que les bergers et les bouviers ochampoïens menaient à paître dans ces grands espaces ouverts et peu productifs. La nardaie actuelle est donc une véritable relique du passé.

Dans la même période, les prés étaient alors confinés le long des ruisseaux et des rivières. Il est probable que ces zones étaient exploitées essentiellement par la fauche pour fournir aux petites exploitations agricoles locales du fourrage et de la litière pour l'hiver.

Nous remarquerons qu'une partie non négligeable de l'actuel périmètre de la réserve semblait occupé par ce type de prés. Il s'agit des actuels prés à bistorte et des cariçaies mais également une grande partie des bois marécageux, des pessières et coupes à blanc, situés de part et d'autre du chemin d'Anloy.

La photo aérienne du site réalisée en 1952, indique qu'à cette époque, l'ensemble de la vallée du ruisseau de la Vieille Rochette, depuis sa source jusqu'à sa confluence avec le ruisseau de la Grande Buse était encore occupé par des prairies. Les premières plantations d'épicéas ont donc eu lieu entre 1952 et le début des années 1960.

Dans les années 1980, c'est la construction de l'autoroute E411 Namur/Luxembourg qui interrompt le système vallicole et, par là même, le lien physique entre le site de la Vieille Rochette et les prés des Tawires situés en aval, à la confluence des Ruisseaux de Fro Fays et de la Grande Buse.

Géomorphologie - Pédologie

En dehors des fonds de vallée et de la zone d'influence des ruisseaux où les alluvions modernes recouvrent le socle primaire, l'assise locale relève de l'étage Praguien (anc. Coblencien). On y retrouve une grande variété de roches comme les grès de Bastogne, des schistes, des phyllades et psammites pailletés ou gris verdâtre, des quartzites blanchâtres, des grès stratoïdes noirâtres ou verdâtres, des quartzophyllades zonaires et de l'arkose à petits grains,...

Prospection naturaliste

D'après la carte pédologique, nous rencontrons dans la réserve cinq types de sols différents, souvent peu structurés et ayant une tendance naturelle à présenter des traces de gley. La genèse de ces sols est en grande partie expliquée par la topologie de fond de vallée des lieux.

Il s'agit de :

GDb : sols limoneux peu caillouteux, faiblement gleyifiés à horizon B structural

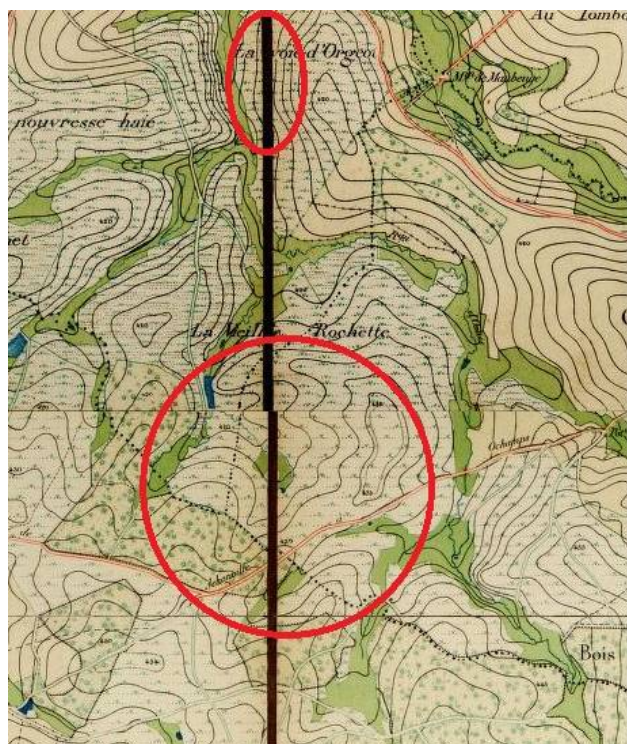
A-Glx : complexe de sols limoneux ou limono-caillouteux

fortement ou très fortement gleyifiés, à développement de profil non défini ;

A-Glp : complexe de sols fortement ou très fortement gleyifiés, éventuellement à horizon réduit, sur matériaux limoneux ou limono-caillouteux ;

A-GGp : complexe de sols fortement ou très fortement gleyifiés sur matériaux limono-caillouteux ;

GDp : sol faiblement ou modérément gleyifié sur matériaux limono-caillouteux, phase caillouteuse.



Extrait de la carte IGN levée en 1880



Extrait de la photo aérienne de 1952 (IGN)

Tableau d'analyse d'après G. Dumont (1998) – Laboratoire d'écologie des prairies - UCL

Parcelle	pH H ₂ O	N (%)	C	Humus	Minéraux (mg/100g)					
					C/N	K	P	Na	Mg	Ca
Pessière1	4,5	0,42	7,38	12,7	17,43	4,4	1,1	2,9	2,1	6,1
Lande	5,1	0,47	8,44	14,51	17,81	10,4	1,0	3,4	2,9	7,3
Pré à angélique	5,5	0,35	5,97	10,27	17,25	11,7	1,5	4,2	8,8	48,5
Pré à bistorte	4,8	0,77	12,66	21,77	16,44	22,1	2,5	5,7	15,3	60,4

D'une manière générale les sols de la réserve sont acides et naturellement pauvres en éléments fertilisants. Ces dernières analyses ne semblent pas réellement confirmer les observations de Lambert & al., réalisées en 1994, qui indiquaient une relative richesse en phosphore. L'origine de teneurs élevées fut attribuée à la dégradation d'un matériau parental relativement riche en phosphore.

Nous remarquerons que la pessière située au sud de l'étang semble connaître des conditions édapho-chimiques très voisines de celles observées dans le fragment de lande oligotrophe, ce qui est de bonne augure pour la restauration du site.

Le pré à bistorte semble avoir des teneurs minérales significativement plus importantes que celles observées

dans les autres milieux. Cette observation peut traduire une plus grande fertilité du sol mais est plus probablement liée à l'hygromorphie du profil qui favorise l'accumulation de matières organiques.

Description biologique du site

La réserve naturelle de la Vieille Rochette est réputée pour la coexistence sur une surface réduite d'une mosaïque d'habitats caractéristiques de l'Ardenne centrale dont certains se sont considérablement raréfiés :

- Etang oligotrophe avec en bordure à *Comarum palustre*, *Alisma plantago-aquatica*, *Eleocharis palustris*, *Equisetum* sp. et la très rare *Littorella uniflora* (C.1.1 de la typologie Waleunis) ;
- Ruisseau bordé par une végétation de bas-marais acide avec notamment *Menyanthes trifoliata*, *Comarum palustre*, *Carex rostrata*, *Hydrocotyle vulgaris* (C.2.18 de la typologie Waleunis) ;
- Pelouse sèche à *Nardus stricta* accompagné notamment des espèces suivantes : *Arnica montana* (localement bien représentée), *Carex panicea*, *Luzula multiflora*, *Galium saxatile*, *Polygala serpyllifolia*, *Viola canina*, *Succisa pratensis*, *Potentilla erecta*, *Scorzonera humilis*, *Platanthera* sp., *Hypericum pulchrum*, *Campanula rotundifolia*, *Calluna vulgaris*, *Cytisus scoparius*, *Polytrichum* sp.,... (E1.71A de la typologie Waleunis) ;
- Prairie humide à *jonc acutiflore* avec *Comarum palustre*, *Viola palustris*, *Scutellaria galericulata*, *Dactylorhiza maculata*, *Epilobium palustre*, *Lotus pedunculatus*, *Galium palustre*, *G. uliginosum*, *Stellaria alsine*, *Myosotis scorpioides*,... (E3.42 de la typologie Waleunis) ;
- Prairie humide à *Persicaria bistorta*, *Lychnis flos-cuculi*, *Cirsium palustre*, *Angelica sylvestris*,... (E3.41 de la typologie Waleunis) ;
- Saulaies marécageuses en prairie abandonnée (F3.1a) et le long des ruisseaux et de l'étang (F.9). Boisements pionniers sur des sols souvent humides et oligotrophes. Formations qui devraient évoluer selon la localisation des stations soit vers une aulnaie marécageuse acidiphile (G1.52), soit vers un boisement secondaire avec bouleaux, trembles et sorbiers (G1.9) – Formations dont des lambeaux sont d'ores et déjà présents sur les sites.
- Fourrés de prunelliers (F.3.11) ;
- Fragments de chênaies acidiphiles (G1.8) et de hêtraies acidiphiles médio-européennes (G1.61) ;

- Plantation d'épicéas ou de mélèzes (G3.F) et coupes à blanc issues de leur exploitation (G5.8). Nous préciserons que ces formations évoluent déjà rapidement vers des formations de landes oligotrophes.

Le tableau ci-dessous est une compilation des données non exhaustives des inventaires floristiques réalisés par les naturalistes ayant publié leurs données ou leur compte rendu d'excursion.

Cet inventaire comporte 113 espèces dont certaines peuvent être considérées comme rares à l'échelon wallon. Ainsi, l'arnica (*Arnica montana*), autrefois probablement très répandu dans les prés maigres d'Ardenne, est aujourd'hui devenu extrêmement localisé, dans cette partie de l'Ardenne du moins.

Nous soulignerons ici également la présence dans la réserve du scorsonère des prés (*Scorzonera humilis*), de la pédiculaire des bois (*Pedicularis sylvatica*), de l'orchis tacheté (*Dactylorhiza maculata*), du trèfle d'eau (*Menyanthes trifoliata*), du comaret (*Comarum palustre*) et également de la littorelle (*Littorella uniflora*) qui est strictement inféodée aux rives des étangs oligotrophes dont le niveau fluctue au cours des saisons.

Cette diversité floristique favorise certaines communautés animales. Le cas des papillons de jour est significatif, car au total 30 espèces de papillons ont été répertoriées à ce jour sur la réserve de la Vieille Rochette, soit la moitié des espèces observées en Ardenne après 1980. Une mention particulière pour les deux espèces liées strictement à la bistorte (*Persicaria bistorta*) pour le développement larvaire : *Proclissiana eunomia* et *Lycaena helle* sont deux espèces légalement protégées en Région wallonne et leur présence dans la réserve mérite d'être ciblée dans les orientations de gestion des éléments de prés à bistorte tant sur le site de la Vieille Rochette que sur celui des prés des Tawires.



Prairie à angélique (*Angelica sylvestris*) dans la réserve de la Vieille Rochette

Tableau des espèces végétales rencontrées dans la réserve naturelle de la Vieille Rochette

<i>Achillea millefolium</i>	<i>Festuca rubra</i>	<i>Pinus sylvestris</i>
<i>Achillea ptarmica</i>	<i>Filipendula ulmaria</i>	<i>Platanthera bifolia</i>
<i>Agrostis canina</i>	<i>Frangula alnus</i>	<i>Polygala serpyllifolia</i>
<i>Agrostis capillaris</i>	<i>Galeopsis tetrahit</i>	<i>Polytrichum commune</i>
<i>Agrostis stolonifera</i>	<i>Galium palustre</i>	<i>Populus tremula</i>
<i>Alisma plantago-aquatica</i>	<i>Galium saxatile</i>	<i>Potamogeton natans</i>
<i>Alnus glutinosa</i>	<i>Galium uliginosum</i>	<i>Potentilla erecta</i>
<i>Alnus incana</i>	<i>Galium verum</i>	<i>Quercus petraea</i>
<i>Anemone nemorosa</i>	<i>Glyceria fluitans</i>	<i>Quercus robur</i>
<i>Angelica sylvestris</i>	<i>Holcus lanatus</i>	<i>Ranunculus acris</i>
<i>Arnica montana</i>	<i>Holcus mollis</i>	<i>Ranunculus flammula</i>
<i>Betula pubescens</i>	<i>Hydrocotyle vulgaris</i>	<i>Ranunculus peltatus</i>
<i>Betula pendula</i>	<i>Hypericum pulchrum</i>	<i>Rhinanthus minor</i>
<i>Calluna vulgaris</i>	<i>Juncus acutiflorus</i>	<i>Rubus idaeus</i>
<i>Caltha palustris</i>	<i>Juncus bulbosus</i>	<i>Rubus sp.</i>
<i>Campanula rotundifolia</i>	<i>Juncus conglomeratus</i>	<i>Rumex acetosa</i>
<i>Cardamine pratensis</i>	<i>Juncus effusus</i>	<i>Salix aurita</i>
<i>Carex nigra</i>	<i>Knautia arvensis</i>	<i>Salix sp.</i>
<i>Carex ovalis</i>	<i>Lathyrus linifolius var. linifolius</i>	<i>Scorzonera humilis</i>
<i>Carex panicea</i>	<i>Lathyrus linifolius var. montanus</i>	<i>Scutellaria galericulata</i>
<i>Carex rostrata</i>	<i>Lemna minor</i>	<i>Solanum dulcamara</i>
<i>Cirsium palustre</i>	<i>Linaria vulgaris</i>	<i>Sorbus aucuparia</i>
<i>Comarum palustre</i>	<i>Littorella uniflora</i>	<i>Sparganium emersum</i>
<i>Crataegus monogyna</i>	<i>Lotus pedunculatus</i>	<i>Sparganium erectum</i>
<i>Cytisus scoparius</i>	<i>Luzula campestris</i>	<i>Sphagnum sp.</i>
<i>Dactylorhiza maculata</i>	<i>Luzula multiflora</i>	<i>Stellaria alsine</i>
<i>Danthonia decumbens</i>	<i>Lychnis flos-cuculi</i>	<i>Stellaria holostea</i>
<i>Deschampsia cespitosa</i>	<i>Lycopus europaeus</i>	<i>Succisa pratensis</i>
<i>Deschampsia flexuosa</i>	<i>Malus sylvestris</i>	<i>Urtica dioica</i>
<i>Digitalis purpurea</i>	<i>Mentha aquatica</i>	<i>Vaccinium myrtillus</i>
<i>Eleocharis palustris</i>	<i>Menyanthes trifoliata</i>	<i>Valeriana repens</i>
<i>Epilobium angustifolium</i>	<i>Molinia caerulea</i>	<i>Viburnum opulus</i>
<i>Epilobium obscurum</i>	<i>Myosotis scorpioides</i>	<i>Vicia cracca</i>
<i>Epilobium palustre</i>	<i>Nardus stricta</i>	<i>Viola canina</i>
<i>Equisetum palustre</i>	<i>Pedicularis sylvatica</i>	<i>Viola palustris</i>
<i>Equisetum sp.</i>	<i>Phalaris arundinacea</i>	<i>Wahlenbergia hederacea</i>
<i>Fagus sylvatica</i>	<i>Picea abies</i>	
<i>Festuca pratensis</i>	<i>Pimpinella saxifraga</i>	

La gestion de la réserve

Hormis la parcelle 9, un reliquat de nardaie bien préservé, toutes les parcelles ont été restaurées dans le cadre de programmes LIFE. Le premier fut le LIFE Arnica (2006-2010) suivi par le LIFE Papillons (2009-2013). L'objectif général étant l'amélioration du bon état de conservation du site, il a été convenu de restaurer les parcelles par coupe, puis restauration des parterres suivi d'un entretien de restauration. Cette dernière action peut prendre deux orientations : la fauche et/ou le pâturage. Dans le cas de la Vieille Rochette, le pâturage a été préféré à la fauche.

Un pâturage extensif réalisé avec un troupeau de 5 bovins de race Galloway a été préconisé sur les parcelles 1, 2, 7, 8,

9, 12 et 15. Ce pâturage est toujours exécuté en rotation avec une charge de bétail optimale permettant d'arriver à l'état d'entretien souhaité. Plusieurs facteurs sont pris en compte, tels la saison, les conditions de sol, la présence d'espèces sensibles, notamment les orchidées, l'arnica ou certains papillons. Le planning prévu peut parfois être modifié par des facteurs plus exceptionnels. Par exemple, un épisode climatique anormalement chaud et sec comme ce printemps 2011. En plus du pâturage, il est indispensable de contrôler manuellement la recolonisation forestière par la coupe des rejets ligneux sur les parcelles 1, 2, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 14 et 15. Cet entretien mécanique peut selon les cas durer plusieurs années.

Dimanche 31 juillet

Prospection botanique à Mirwart – carré IFBL J6.45.42

PIERRE LIMBOURG

Une fois n'est pas coutume... c'est en Ardenne cette fois-ci que nous nous sommes livrés à notre jeu favori, consistant à recenser toutes les espèces rencontrées à l'intérieur d'un carré de 1 km de côté. Cela nous a permis par la même occasion de revisiter le site du Pré des Forges à Mirwart, parcouru pour la dernière fois en septembre 2003¹¹.

Le carré prospecté est situé à Mirwart (commune de Saint-Hubert), de part et d'autre de la Lomme et de la voie ferrée Bruxelles-Arlon. Il comprend une partie de la réserve naturelle domaniale du Pré des Forges, que nous aurons l'occasion de visiter au cours de la matinée, l'après-midi étant consacré à la prospection du bois occupant les deux versants de la vallée de la Lomme.

L'altitude du site est comprise entre 250 et 345 m (basse Ardenne). Le substrat géologique est formé par les assises éodévoniennes comportant du nord au sud : le Praguien (= Siegenien) supérieur (schistes avec bancs gréseux et quartzeux), le Praguien moyen (schistes et quartzophyllades avec intercalations de calcaires gréseux et quartzeux) et, au niveau du village même de Mirwart, le Praguien inférieur (schistes et phyllades alternant avec des quartzites et quartzophyllades).

La réserve du Pré aux Forges

Elle couvre au total 24 ha, prise en location par la Région wallonne depuis 1986. Elle a été créée afin de conserver un vestige des prairies alluviales semi-naturelles des fonds de vallée ardennais. L'abandon de la fauche annuelle a malheureusement entraîné une certaine banalisation du milieu, malgré les interventions de gestion entreprise¹².

P. Duvigneaud et M. Tanghe² y distinguaient physionomiquement 4 groupements herbeux fondamentaux qui, des zones les plus humides aux zones plus sèches, se partageaient la plaine alluviale :

- la végétation des ruisseaux et des fossés de drainage et des dépressions mouilleuses à *Caltha palustris*, *Carex vesicaria*, *Phalaris arundinacea*,... ;
- le bas-marais à *Juncus acutiflorus* ;
- la prairie humide à hautes herbes à *Filipendula ulmaria* et *Urtica dioica* ;

Espèces observées au Pré des Forges

Achillea millefolium
Achillea ptarmica
Aethusa cynapium
Agrostis canina
Agrostis capillaris

Epilobium palustre
Epilobium tetragonum subsp.
lamyi
Equisetum fluviale
Festuca gigantea

Lotus pedunculatus
Luzula campestris
Lychnis flos-cuculi
Lycopus europaeus
Lysimachia vulgaris

Rumex obtusifolius
Rumex sanguineus
Salix caprea
Salix cinerea
Salix xmultinervis

- la prairie basse et fraîche à *Festuca rubra*.

A cela, il convient d'ajouter quelques éléments de l'aulnaie mésotrophe à laïches (*Alnion glutinosae*) et de l'aulnaie-frênaie alluviale à stellaire des bois (*Alnion incanae*, anc. *Alno-Padion*).

Des espèces mentionnées alors n'ont pas été revues lors de notre rapide – et partielle – prospection : *Comarum palustre*, *Menyanthes trifoliata*, *Scorzonera humilis*, *Crepis paludosa*, *Veronica scutellata*, *Nardus stricta*,.... Néanmoins, 118 espèces ont été recensées au cours de la matinée (cf liste ci-dessous).

Les versants boisés de la vallée de la Lomme

Un circuit effectué l'après-midi sur ces versants, de part et d'autre de la voie ferrée, nous a permis de rencontrer les principales associations suivantes :

- la chênaie-charmaie à stellaire holostée des colluvions de bas de pente (*Stellario-Carpinetum*) ;
- la chênaie sessiliflore à luzule blanche ((*Luzulo-Quercetum*) ;
- la hêtraie acidiphile à luzule blanche (*Luzulo-Fagetum*).

C'est ainsi que 98 espèces sont venues s'ajouter aux observations du matin, ce qui porte le total des espèces répertoriées dans le carré prospecté à 216, parmi lesquelles aucune espèce considérée comme rare.

Notre inventaire ne serait pas complet si nous ne mentionnions les très nombreux champignons (une cinquantaine d'espèces) rencontrés au cours de notre circuit et déterminés par Francys Moreau.

¹¹ Rapport de J.C. Lebrun dans les Barbouillons n° 214 (2003), p. 105-106.

¹² P. Duvigneaud & M. Tanghe : L'écosystème prairie alluviale à Mirwart (Pré des Forges), in : Productivité biologique en Belgique, P.B.I. (1977).

Prospection naturaliste

<i>Ajuga reptans</i>	<i>Festuca rubra</i> subsp. <i>commutata</i>	<i>Lythrum portula</i>	<i>Sambucus nigra</i>
<i>Alisma plantago-aquatica</i>	<i>Filipendula ulmaria</i>	<i>Malva moschata</i>	<i>Scirpus sylvaticus</i>
<i>Alitaria petiolata</i>	<i>Fraxinus excelsior</i>	<i>Malva aquatica</i>	<i>Scrophularia nodosa</i>
<i>Alnus glutinosa</i>	<i>Galeopsis tetrahit</i>	<i>Mentha arvensis</i>	<i>Scutellaria galericulata</i>
<i>Angelica sylvestris</i>	<i>Galium aparine</i>	<i>Myosotis nemorosa</i>	<i>Sedum telephium</i>
<i>Anthoxanthum odoratum</i>	<i>Galium mollugo</i>	<i>Myosotis scorpioides</i>	<i>Selinum carvifolia</i>
<i>Arrhenatherum elatius</i>	<i>Galium saxatile</i>	<i>Persicaria bistorta</i>	<i>Senecio ovatus</i>
<i>Athyrium filix-femina</i>	<i>Galium uliginosum</i>	<i>Persicaria hydropiper</i>	<i>Senecio sylvaticus</i>
<i>Betula pendula</i>	<i>Glechoma hederacea</i>	<i>Phalaris arundinacea</i>	<i>Silene dioica</i>
<i>Caltha palustris</i>	<i>Glyceria fluitans</i>	<i>Plantago lanceolata</i>	<i>Sparganium erectum</i>
<i>Calystegia sepium</i>	<i>Heracleum sphondylium</i>	<i>Plantago major</i>	<i>Stachys officinalis</i>
<i>Carex acuta</i>	<i>Holcus lanatus</i>	<i>Polygonum aviculare</i>	<i>Stachys palustris</i>
<i>Carex acutiformis</i>	<i>Hypericum maculatum</i>	<i>Potamogeton natans</i>	<i>Stellaria graminea</i>
<i>Carex remota</i>	<i>Hypericum perforatum</i>	<i>Potamogeton polygonifolius</i>	<i>Stellaria nemorum</i>
<i>Carex vesicaria</i>	<i>Impatiens glandulifera</i>	<i>Potentilla anserina</i>	<i>Tanacetum vulgare</i>
<i>Centaurea jacea</i>	<i>Impatiens noli-tangere</i>	<i>Potentilla erecta</i>	<i>Trifolium repens</i>
<i>Cerastium fontanum</i>	<i>Iris pseudacorus</i>	<i>Prunella vulgaris</i>	<i>Typha latifolia</i>
<i>Cirsium arvense</i>	<i>Juncus acutiflorus</i>	<i>Prunus spinosa</i>	<i>Urtica dioica</i>
<i>Cirsium palustre</i>	<i>Juncus articulatus</i>	<i>Pteridium aquilinum</i>	<i>Valeriana repens</i>
<i>Crataegus monogyna</i>	<i>Juncus bulbosus</i>	<i>Quercus robur</i>	<i>Veronica beccabunga</i>
<i>Cruciata laevipes</i>	<i>Juncus effusus</i>	<i>Ranunculus acris</i>	<i>Veronica chamaedrys</i>
<i>Dactylis glomerata</i>	<i>Juncus tenuis</i>	<i>Ranunculus flammula</i>	<i>Viburnum opulus</i>
<i>Deschampsia cespitosa</i>	<i>Lapsana communis</i>	<i>Ranunculus repens</i>	<i>Vicia cracca</i>
<i>Dryopteris dilatata</i>	<i>Lathyrus linifolius</i> var. <i>montanus</i>	<i>Rubus fruticosus</i>	<i>Vicia tetrasperma</i>
<i>Epilobium ciliatum</i>	<i>Linaria vulgaris</i>	<i>Rumex acetosa</i>	

Espèces supplémentaires observées sur les versants boisés

<i>Acer platanoides</i>	<i>Epipactis helleborine</i>	<i>Lonicera periclymenum</i>	<i>Potentilla sterilis</i>
<i>Acer pseudoplatanus</i>	<i>Equisetum arvense</i>	<i>Luzula luzuloides</i>	<i>Pulmonaria montana</i>
<i>Alchemilla xanthochlora</i>	<i>Eupatorium cannabinum</i>	<i>Luzula pilosa</i>	<i>Quercus petraea</i>
<i>Anemone nemorosa</i>	<i>Euphorbia amygdaloides</i>	<i>Luzula sylvatica</i>	<i>Rosa canina</i>
<i>Arctium minus</i>	<i>Fagus sylvatica</i>	<i>Matricaria discoidea</i>	<i>Rubus idaeus</i>
<i>Arctium nemorosum</i>	<i>Festuca altissima</i>	<i>Melampyrum pratense</i>	<i>Salix aurita</i>
<i>Artemisia vulgaris</i>	<i>Fragaria vesca</i>	<i>Melica uniflora</i>	<i>Sambucus racemosa</i>
<i>Brachypodium sylvaticum</i>	<i>Frangula alnus</i>	<i>Milium effusum</i>	<i>Scutellaria minor</i>
<i>Calluna vulgaris</i>	<i>Galeopsis segetum</i>	<i>Moehringia trinervia</i>	<i>Solanum dulcamara</i>
<i>Carex demissa</i>	<i>Galium odoratum</i>	<i>Molinia caerulea</i>	<i>Solidago virgaurea</i>
<i>Carex lepidocarpa</i>	<i>Geranium dissectum</i>	<i>Mycelis muralis</i>	<i>Sonchus arvensis</i>
<i>Carex pilulifera</i>	<i>Geranium pyrenaicum</i>	<i>Oxalis acetosa</i>	<i>Sonchus asper</i>
<i>Carex sylvatica</i>	<i>Geranium robertianum</i>	<i>Oxalis fontana</i>	<i>Sorbus aucuparia</i>
<i>Carpinus betulus</i>	<i>Gnaphalium uliginosum</i>	<i>Papaver dubium</i>	<i>Stachys alpina</i>
<i>Circaea lutetiana</i>	<i>Hieracium laevigatum</i>	<i>Persicaria minor</i>	<i>Stachys sylvatica</i>
<i>Clinopodium vulgare</i>	<i>Hieracium murorum</i>	<i>Petasites hybridus</i>	<i>Stellaria holostea</i>
<i>Corylus avellana</i>	<i>Hieracium umbellatum</i>	<i>Phleum pratense</i>	<i>Succisa pratensis</i>
<i>Cytisus scoparius</i>	<i>Holcus mollis</i>	<i>Poa annua</i>	<i>Teucrium scorodonia</i>
<i>Deschampsia flexuosa</i>	<i>Hydrocotyle vulgaris</i>	<i>Poa chaixii</i>	<i>Torilis japonica</i>
<i>Digitalis purpurea</i>	<i>Hypericum hirsutum</i>	<i>Poa nemoralis</i>	<i>Vaccinium myrtillus</i>
<i>Dryopteris carthusiana</i>	<i>Isolepis setacea</i>	<i>Poa trivialis</i>	<i>Verbascum nigrum</i>
<i>Dryopteris filix-mas</i>	<i>Juncus bufonius</i>	<i>Polygonatum multiflorum</i>	<i>Verbascum thapsus</i>
<i>Elymus caninus</i>	<i>Leontodon autumnalis</i>	<i>Polygonatum verticillatum</i>	<i>Veronica officinalis</i>
<i>Epilobium montanum</i>	<i>Lolium perenne</i>	<i>Populus tremula</i>	<i>Vinca minor</i>
<i>Epilobium parviflorum</i>			<i>Viola riviniana</i>

Liste des champignons rencontrés, classement selon Marcel Bon

<i>Boletus aereus</i>	<i>Russula ionochlora</i>	<i>Collybia peronata</i>	<i>Lepiota cristata</i>
<i>Leccinum carpini</i>	<i>Russula nigricans</i>	<i>Mycena pura</i>	<i>Amanita citrina</i>
<i>Leccinum quercinum</i>	<i>Russula parazurea</i>	<i>Clitopilus prunulus</i>	<i>Amanita crocea</i>
<i>Xerocomus chrysenteron</i>	<i>Lactarius piperatus</i>	<i>Pluteus leoninus</i>	<i>Amanita spissa</i>
<i>Xerocomus subtomentosus</i>	<i>Lactarius tabidus</i>	<i>Pluteus salicinus</i>	<i>Lycoperdon perlatum</i>
<i>Chalciporus piperatus</i>	<i>Lactarius volemus</i>	<i>Inocybe asterospora</i>	<i>Stereum hirsutum</i>
<i>Suillus grevillei</i>	<i>Alnicola escharoides</i>	<i>Inocybe rimosa</i>	<i>Polyporus varius</i>
<i>Paxillus involutus</i>	<i>Rickenella fibula</i>	<i>Gymnopilus penetrans</i>	<i>Trametes versicolor</i>
<i>Hygrophoropsis aurantiaca</i>	<i>Marasmius rotula</i>	<i>Psathyrella lacrymabunda</i>	<i>Daedaleopsis confragosa</i>
<i>Gomphidius maculatus</i>	<i>Collybia confluens</i>	<i>Coprinus lagopus</i>	<i>Ganoderma lipsiense</i>
<i>Russula betularum</i>	<i>Collybia distorta</i>	<i>Coprinus micaceus</i>	<i>Merulioopsis corium</i>
<i>Russula chloroides</i>	<i>Collybia dryophila</i>	<i>Cystolepiota seminuda</i>	<i>Calocera viscosa</i>
<i>Russula cyanoxantha</i>			

Samedi 6 août 2011

Journée marchoise : Musée de la Famenne et prospection au Fond des Vaux à Marche

MAURICE EVRARD

Les membres récemment « intronisés » dans notre association ignorent sans doute qu'une équipe archéologie a fonctionné naguère sous son patronage. Du moins, ils n'ont qu'une vague idée de ce que furent ses activités et leurs résultats. C'est donc spécialement pour eux que cette journée a été programmée.

Nous sommes une trentaine à nous retrouver à Marche, dans la cour du Musée de la Famenne où nous accueille Marc-André Housiaux, employé au musée, qui sera rejoint, un peu plus tard, par le dynamique conservateur, Luc Templier.

Ce musée est établi dans une aile de la maison classée des 17^e-18^e s. Appelée « Maison Jadot ». la disposition intérieure a été conservée, avec ses pièces relativement petites. Nous y admirerons au passage de remarquables boiseries, cheminées, plafonds et meubles divers.

Deux salles du rez-de-chaussée sont consacrées à l'exposition permanente des objets exhumés par nos fouilles. Celles-ci se sont étalées sur une vingtaine d'années à partir de 1977, dans les abords de l'église Saint-Remacle de Wellin (voir Les Barbouillons à partir de 1978). Ces travaux ont toujours été encouragés et contrôlés par l'officiel Service des Fouilles, national puis régional, spécialement par l'archéologue André Matthys.

Dans une première salle sont exposées les trouvailles mérovingiennes (6^e-8^e s.). Elles proviennent toutes de sépultures : à l'époque, on pratiquait « l'inhumation habillée ». Les tombes féminines se reconnaissent aux bijoux (colliers, bracelets, bagues, fibules...) et aux objets usuels (vases, fusaïoles, forces, couteaux...) qu'on y retrouve. Celles des hommes livrent des armes (scramasaxes, fiches à bélière, armatures de flèches en fer, haches, fers de lance, umbos de boucliers). A Wellin, les tombes des « grandes dames » de l'époque sont remarquables par la richesse de leurs dotations, dont plusieurs bijoux en or (bague, boucle d'oreille, tête d'épingle) et des fibules de plusieurs types. Les tombes d'hommes sont moins spectaculaires. Cependant, à la fin de la fouille du secteur, celle d'un chef militaire a livré un matériel qui est toujours à la restauration au Département d'archéologie du Ministère de la Région Wallonne à Jambes.

La seconde salle est consacrée aux trouvailles carolingiennes de Wellin. Elle est d'apparence plus austère que la première : ici, ni or ni bijoux précieux.

Pourtant, son intérêt archéologique n'est pas moindre, loin de là, car les trouvailles de cette époque (8^e-10^e s.) sont plus rares, on peut même dire exceptionnelles. En effet, la coutume des « inhumations habillées » a été abandonnée. Les vestiges retrouvés sont ceux des habitations (bois, torchis, chaume) qui n'ont laissé d'autres traces que des trous des poteaux, révélateurs de l'architecture de l'époque, et quelques tessons de céramiques typiques et objets divers disséminés au niveau d'occupation de l'habitat. Plus de 80 de ces trous, souvent avec leurs pierres de calage, révèlent l'existence d'un village qui est en réalité le centre d'un vaste domaine attesté par les archives. En 747, il a été donné par Carloman, dernier maire du palais avec son frère Pépin le Bref, à l'abbaye de Stavelot, créée par saint Remacle, environ un siècle plus tôt. Carloman se retire au monastère du Mont Cassin, et Pépin exerçant alors seul la fonction de maire, va bientôt se faire couronner roi par le pape (751). Le dernier roi mérovingien est déchu de son titre et sa dynastie s'éteint au profit de la carolingienne, à laquelle le fils de Pépin le Bref, Charlemagne, donnera son nom.

Le centre du domaine de Wellin, le « manse seigneurial », n'a pas laissé que des vestiges d'un habitat. On a retrouvé et fouillé, à proximité, son dépotoir (sa décharge) qui a livré de nombreux témoignages de la vie à l'époque. Les ossements de bétail et de gibier (plus de 6.000!), les coquilles de fruits de mer, déchets de cuisine, sont les témoins des activités d'élevage du domaine, des habitudes alimentaires, des transports et du commerce de l'époque. Des os ont été travaillés, transformés en peignes, aiguilles, broches de tisserand. Ces objets, de même que des céramiques typiques, évoquent aussi des activités artisanales.

Ce sont ces objets « de tous les jours » qui occupent les vitrines de cette salle. A côté d'eux, des fragments d'un récipient en verre, remarquable par son décor de cordons torsadés bicolores, attestent que ce dépotoir est bien celui d'une communauté de niveau social et économique hors du commun. Un vase identique, conservé en Suède à l'Université d'Uppsala, a été retrouvé dans la sépulture d'un chef viking. Datée du

milieu du 8^e s., cette trouvaille permet de dater notre dépotoir de la même époque.

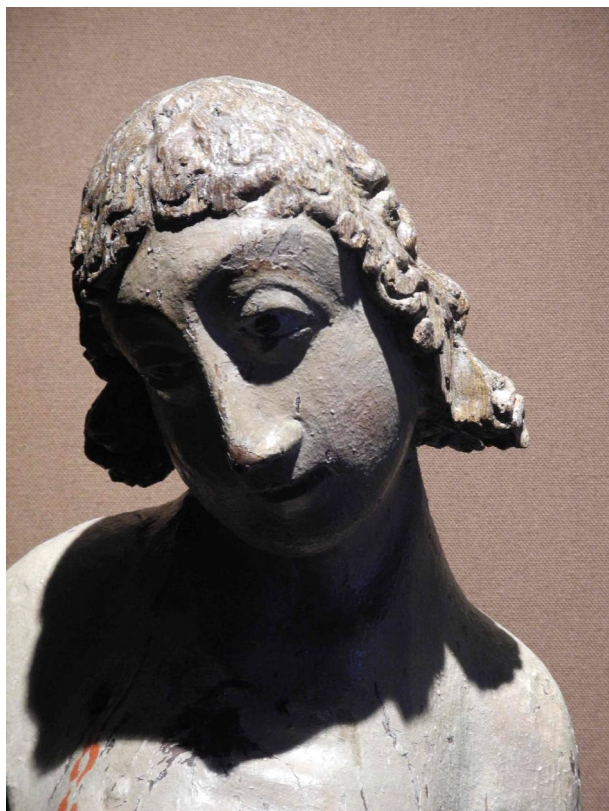
Le nombre de participants à cette visite ayant contraint de faire deux groupes, l'un visitant les pièces des étages

pendant que l'autre visitait le rez-de-chaussée, j'ai été obligé de « biner » pendant que les conservateurs commentaient les salles du haut. Je laisse donc à Bruno Marée, qui a gentiment accepté de le faire le soin du compte rendu de cette partie de la visite.

Aux étages du Musée des Francs et de la Famenne, à Marche-en-Famenne...

BRUNO MARÉE

Pendant que Maurice Evrard, au rez-de-chaussée, faisait revivre les Francs de Wellin, les conservateurs du Musée de la Famenne (Luc Templier et Marc-André Houziaux) proposaient aux autres sous-groupes des Naturalistes de la Haute-Lesse la découverte des salles des étages.



Tête de Saint-Sébastien, par le Maître de Waha, Musée de la Famenne (photo D Tyteca)

Au premier s'est installé le Maître de Waha : les œuvres de cet artiste du Gothique tardif (16^e siècle) témoignent du souci de rendre les représentations religieuses proches de la population. Les visages sculptés sont réalistes, humbles, spontanés, empreints d'émotions et parfois drôles... jusqu'à la caricature. Finalement, dans ce domaine spirituel, les saints et autres représentants du clergé de l'époque sont...

humains !

Une autre salle du premier étage de l'aile 18^e siècle de la maison Jadot qu'occupe aujourd'hui le Musée de la Famenne évoque le site du « Monument (où nous irons pique-niquer pendant le temps de midi !) Une peinture murale représente la ville de Marche telle qu'elle se présentait en 1612 avec son église, ses remparts, ses portes... et, sur un promontoire rocheux situé à un petit kilomètre de la ville, la butte de Cornimont sur laquelle fut bâtie, en 1610, la chapelle de la Sainte-Trinité. Ancien site probable de rites païens, ermitage occupé pendant plus de cent ans, lieu de pèlerinage, emplacement d'une cavité naturelle aménagée en sépulcre, sanctuaire à répits, ... puis, terrain de motocross et vandalisme général et systématique..., le site retrouve enfin, aujourd'hui, un peu de calme et de sérénité à peine perturbés par le grondement des moteurs passant sur la Nationale 4 toute proche.

Les heurs et malheurs de la ville de Marche sont également évoqués : implantation située à la croisée d'importantes voies de communication à la limite des domaines du Condroz et de l'Ardenne - Relations avec la toute puissante abbaye de Stavelot qui, dès le 9^e siècle, bâtit, à Marche, un oratoire dédié à Saint-Remacle – Passage obligé entre le Duché de Luxembourg et le Comté de Namur au 12^e siècle et poste avancé situé à la frontière de la Principauté de Liège – Conquête des libertés obtenues par les bourgeois de la ville et construction des fortifications ... Plusieurs incendies détruisent la ville, la peste sévit à plusieurs reprises (surtout en 1636, et les prières à Saint-Roch n'atténuèrent que très peu les effets de ce fléau !) sans parler des sièges, pillages et autres joyusetés guerrières...

Cette même salle du Musée rappelle un événement politique et administratif qui eut lieu à Marche en 1577. Il s'agit de la signature de l'Édit Perpétuel par Don Juan d'Autriche, mandaté par le Roi Philippe II (fils de Charles Quint) pour tenter de négocier un traité de paix entre catholiques et protestants qui s'étrépaient allègrement. Après avoir fait massacrer pas mal de

monde par le Duc d'Albe aux Pays-Bas, Philippe II se dit qu'il y a peut-être mieux à faire et fait signer l'Édit Perpétuel. Mais, celui-ci n'admet pas la liberté de culte et de conscience ! Les protestants refuseront donc d'y adhérer et... rien ne sera réglé... jusqu'en 1648 et la séparation entre les Provinces-Unies, calvinistes, au nord, et les Pays-Bas espagnols, catholiques, au sud, préfiguration de la future Belgique.

Enfin, parmi beaucoup d'autres éléments à découvrir, le deuxième étage du Musée présente une maquette remarquable de la ville de Marche-en-Famenne au 17^{ème} siècle. Cette maquette permet à nos guides

d'évoquer l'importance des corporations spécifiques à la ville (tanneurs, bouchers, brasseurs, cordonniers...) et tout le développement du commerce. La localisation des remparts, des portes, des lieux de culte, des communautés religieuses (Carmes, carmélites, Jésuites), des moulins, des hostelleries, ... et de la maladrerie pour ceux que la maladie reléguait hors des murs de la ville...

Merci à Maurice et aux guides du Musée de la Famenne ! Ils appliquent à la lettre la maxime du Musée de Marche : « L'émerveillement est le premier pas vers le respect ».

Prospection au Fond des Vaux à Marche

MAURICE EVRARD

Comme l'a expliqué Bruno, le site du Monument est un des « hauts lieux » marchois. C'est donc là que le pique-nique a été prévu, entre la chapelle de la Sainte-Trinité (17^è s.) et le bâtiment qui a remplacé l'ancien ermitage qui abritait le gardien de l'oratoire et de la grotte du Saint-Sépulcre, située en contrebas. Celle-ci est précédée d'un portique en marbre de Saint-Rémy et avoisine la « pierre plate », un bloc de calcaire isolé que la légende interprète comme un autel druidique. La pluie nous oblige à abréger le pique-nique...

La dernière partie de la journée, épargnée par les averses, sera consacrée à une promenade au Fond des Vaux. Ce toponyme, que l'on retrouve à Wellin, à Rochefort, à Barvaux, et à d'autres localités, désigne une vallée calcaire étroite, aux versants abrupts, qui contraste avec les vallées largement évasées de la dépression schisteuse de Famenne. En effet, ces sites se découpent en Calestienne où leurs versants sont couronnés par les falaises calcaires qui surmontent une base boisée constituée par les éboulis. La flore de cette zone présente le cortège varié de fleurs et d'arbustes typiques de cette bande calcaire.

En bordure sud de la ville, ce site a toujours été pour les Marchois un but de promenade et de délassement. Entre les deux guerres, le fond étroit de la vallée, riche d'alluvions et de colluvions, était occupé, de part et d'autre de la Marchette, par une succession de jardins, propriétés des bourgeois de la ville. Le site a ainsi joué un rôle social qui se prolongera par des activités moins respectueuses des lieux : circuit de motocross, construction de refuges pour scouts et spéléologues, pêcheries, camping, etc.

Notre promenade nous conduira à la résurgence, dite

« La Source », totalement à sec, qui était avant 40 précédée d'une vaste pâture (voir photo), longée par l'antique chemin de Saint-Thibaut que les pèlerins marchois empruntent encore, une fois l'an, pour atteindre l'ermitage du même nom, à Marcourt, sur les hauteurs de l'Ourthe. Abandonnée et livrée ensuite aux projets piscicoles et touristiques du « lac Albert » (lac incapable de retenir l'eau, établi sur sol calcaire!) la vallée a été envahie par une végétation luxuriante (orties, angéliques, reine des prés, saules...).

Aujourd'hui la ville voudrait restaurer le site dans son état primitif, mais le couple d'aurochs qui y a été installé ne suffira pas à la tâche ! Signalons en passant, la présence d'une vaste station de sureau yèble (*Sambucus ebulus*) en pleine floraison.

Notre promenade mettra aussi en évidence quelques uns des phénomènes karstiques nombreux en Calestienne : chantoirs (« La Cheminée »), dolines, gouffres d'effondrement (« Trôti aux Fosses »)... Plusieurs grottes (dont le « Trou du Renard ») ont été occupées à la préhistoire et ont livré aux fouilleurs du Spéléolux nombre de silex taillés. L'escarpement, rendu glissant par la dernière averse, nous fera renoncer à aller voir le « Trou de Dieu le père » d'où les fouilles ont exhumé des ossements paléolithiques (hyènes, ours, rhinocéros laineux...) et des pièces dues à l'industrie de l'homme de Néandertal (harpon barbelé et pointe de sagaie en bois de renne) dont l'authenticité est contestée par les spécialistes.

La dispersion des participants se fera discrètement, sans donner lieu à la halte dans un bistrot, devant le pourtant traditionnel verre de trappiste. Les bonnes habitudes se perdent ...

Projet de voyage au Portugal, Pâques 2012

Dans la foulée des voyages organisés en 2006 (Vercors), 2008 (Queyras) et 2010 (Normandie), nous projetons d'organiser en 2012 un voyage d'une semaine à dix jours au Portugal, pendant les vacances de Pâques, qui auront lieu du 2 au 15 avril. Les régions traversées se situeraient essentiellement au sud du pays (Algarve, Alentejo) et au centre (Ribatejo, Estremadura, Beira litoral). Le point de départ se situe dans la grande expérience que j'ai de ce pays, que j'ai parcouru au cours d'une quarantaine de voyages depuis bientôt trente ans, essentiellement pour l'étude des orchidées. Mais l'intérêt naturaliste dépasse largement celui des orchidées, et toutes les catégories de naturalistes trouveront matière à s'intéresser, tant il est vrai que les orchidées poussent en des lieux et biotopes particulièrement intéressants à plus d'un autre titre.

Pour se faire une idée de la faisabilité d'une telle expédition, et de l'opportunité de poursuivre la réflexion, puis-je demander aux personnes potentiellement intéressées de se faire connaître et d'émettre toute suggestion qui leur paraît pertinente ? Nous verrons alors s'il faut ou non poursuivre l'idée de ce projet de déplacement en des contrées lointaines et à une époque inhabituelle.

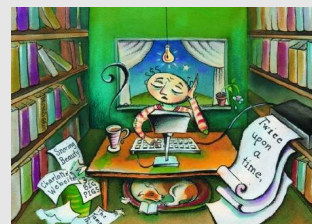
Se faire connaître auprès de Daniel avant le 20 septembre ! (coordonnées en fin de numéro).



Travaux de nos membres

Jean-Louis Giot a élaboré un document intitulé : "Géologie et géomorphologie de Hotton-sur-Ourthe (avec quelques aspects historiques) - Guide d'excursion" (84 pages).

Le travail, très fouillé et richement documenté, est disponible sur le site des Naturalistes (<http://www.naturalistesdelahautelesse.be>). Il peut également être obtenu sous forme imprimée, en vous adressant à l'un des membres du comité.



Nouveau numéro de compte bancaire

Notre association a opté pour un nouvel organisme bancaire proposant des activités financières à caractère éthique (TRIODOS). Les nouvelles références sont :

BIC : TRIOBEBB

IBAN BE34 5230 8042 4290



La 4^e Édition de la nuit de l'Obscurité –15 octobre 2011– mise sur pied par Inter Environnement Wallonie.

Pour sensibiliser petits et grands aux nuisances de la pollution lumineuse. Pour une réflexion sur le gaspillage que peut constituer l'éclairage public nocturne et plus globalement sur les économies d'énergie.

Pour plus d'informations consultez le site www.nuitdelobscurite.be



Dans les Barbouillons n°260, la Fig. 1 du compte-rendu de Jean Leurquin du Samedi 7 mai (Sortie naturaliste à Treignes, vallée du Viroin) manquait. Vous la trouverez donc jointe à ce numéro.

Erratum !

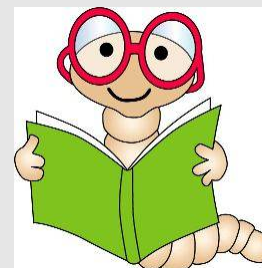
Projet d'ouvrage collectif (« beau livre ») édité par les Naturalistes de la Haute-Lesse

Nous proposons la réalisation d'un ouvrage collectif basé sur le travail des membres (Titre : « La Nature en Lesse et Lomme » ou : « La Nature en Haute-Lesse »). Il ne serait pas construit sur une structure « classique », avec des chapitres généraux sur la géologie, la faune, la flore, ... toutes matières qui peuvent être trouvées dans des ouvrages existants, mais plutôt sur un ensemble de contributions à l'une ou l'autre de ces matières, basées sur des travaux des membres, qu'elles soient individuelles ou groupées. Il y a au sein de notre association de nombreux spécialistes de toutes sortes de domaines, dont les travaux méritent certainement une large diffusion. La publication envisagée peut prendre la forme d'un numéro hors-série des Barbouillons, qui pourra être diffusé à une audience plus large que simplement les membres de notre association.

Chaque contribution aurait la forme d'une monographie sur un sujet donné ; par exemple, « Les diatomées dans les cours d'eau du bassin de la Lesse », « Observations ornithologiques dans les bois de Famenne : 1990 – 2010 », « Le succès reproducteur chez les orchidées nourricières et déceptrices : observations en Lesse et Lomme », « Caractéristiques géologiques de l'anticlinal de Sainte-Odile », « Les coccinelles de Lesse et Lomme », « Aspects mycologiques des hêtraies ardennaises de Haute-Lesse »... Les aspects liés à l'occupation et à l'exploitation humaines devront certainement aussi être abordés, par exemple « L'impact du tourisme et des loisirs sur la biodiversité dans la région de Rochefort », « Mise en œuvre du réseau Natura 2000 dans le Bassin de la Lesse », « Le contrat de rivière Lesse : bilan 2005 – 2015 », ...

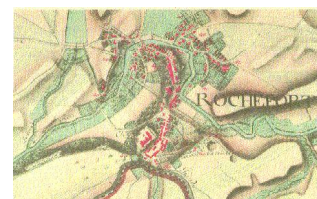
En énumérant ces titres (parfois fantaisistes), notre intention n'est pas de proposer des chapitres à réaliser, mais plutôt de donner une idée de la diversité des matières suggérées. Il peut s'agir de travaux déjà publiés, par exemple dans les Barbouillons, ou de travaux inédits. L'objet est de les regrouper en un ensemble cohérent dont le point commun est la référence à la région dans laquelle nous effectuons la plupart de nos activités. Pour donner un ordre de grandeur, l'idée serait de retenir une trentaine de contributions d'une douzaine de pages chacune. Un aspect privilégié sera l'illustration par de nombreuses photos couleur de qualité. Nous concevons que la préparation d'un tel ouvrage prendra « un certain temps ». Il faudra par ailleurs compléter les monographies par des chapitres, des préambules et des synthèses assurant la cohérence de l'ensemble.

Pour se faire une première idée, pouvons-nous demander à ceux d'entre vous que ce projet « accroche », de nous faire part de leurs suggestions et, éventuellement, de leurs projets de contributions, basées sur des documents existants ou inédits ? Nous proposons de mettre en place un petit groupe de travail qui planchera sur la publication. Faites-nous part de vos idées ! Daniel TYTECA (coordonnées en fin de numéro)



L'Atlas des Pays-Bas autrichiens de Ferraris

peut désormais être consulté au local des Naturalistes à Chanly, sur simple demande.



Les Naturalistes de la Haute-Lesse

A.S.B.L., Société fondée en 1968 N° d'entreprise : 412936225 Siège social: Chanly
www.naturalistesdelahautelesse.be

L'association « Les Naturalistes de la Haute-Lesse » a pour objet de favoriser, développer et coordonner par les moyens qu'elle juge utiles [Extrait de l'article 2 des statuts de l'association.]:

- a) toutes initiatives tendant à augmenter les connaissances de ses membres dans le domaine des sciences naturelles;
- b) l'étude de toutes questions relatives à l'écologie en général;
- c) toutes actions en vue de la conservation de l'environnement, de la sauvegarde et de la protection de la nature.

Avec le soutien de la Communauté française. L'association est reconnue en vertu du décret du 17 juillet 2003 relatif au soutien de l'action associative dans le champ de l'éducation permanente.

Elle est agréée par la Région wallonne en qualité d'organisme d'information, de formation et de sensibilisation.



Elle est membre d'Inter-Environnement Wallonie.

Cotisation

Cotisation annuelle à verser au (nouveau!) compte

BIC : TRIOBEBB

IBAN : BE34 5230 8042 4290

« Naturalistes de la Haute-Lesse, asbl »

6921 Chanly

en indiquant les noms et prénoms des membres.

Montants (minimum):

individuelle	15 €
familiale	15 € + 1 € par membre supplémentaire
étudiant	7,50 €

Comité

Georges DE HEYN Administrateur	Rue Théo Olix, 77 6920 Froidlieu (Wellin) 0497/24 35 31 gdeheyn@skynet.be
Louis DELTOMBE Administrateur	Rue Hautmont, 7 5580 Frandoux 084/37 73 86
Jean-Claude LEBRUN Secrétaire	Wez de Bouillon, 24 6890 Villance 061/65 54 14 lebrun.jeanclaudio@skynet.be
Marie LECOMTE Trésorière	Rue Léon Herman, 2 6953 Mormont 084/32.32.43 GSM:0487/488.747 marielecomte6@gmail.com
Marie Hélène NOVAK Administratrice	Chemin des Aujes, 12 5580 Briquemont 084/37 89 09 ou 0476/75 40 96 mhnovak@skynet.be
Marc PAQUAY Vice-Président	Rue de Focant, 17 5564 Wanlin 082/22 51 82 - 0476/21 49 29 paquaymarc@skynet.be
Daniel TYTECA Président	Rue Long Tienne, 2 5580 Ave-et-Auffe 084/22 19 53 0497/466.331 daniel.tyteca@uclouvain.be

Les Barbouillons

Bureau de dépôt légal: poste de Rochefort.

Agrément poste n° P701235

Date de dépôt:

le 1er septembre 2011

Ce périodique est publié avec l'aide du Service Public de Wallonie, Département de la Nature et des Forêts.

Les articles contenus dans cette revue n'engagent que la responsabilité de leur auteur. Ils sont soumis à la protection sur les droits d'auteurs et ne peuvent être reproduits qu'avec l'autorisation des auteurs.

Editeur: MH NOVAK,
Chemin des Aujes 12,
5580 Rochefort.

E-mail:
barbouillons@gmail.com

www.naturalistesdelahautelesse.be